

Rédaction - Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil.

Tél.: 808 00 81 à 84.
Télex: PRENO A 211 628 F.

Edité par la SPN
(Société de presse nouvelle).

Directeur de la publication: Alain Bobbio.
Numéro de la Commission paritaire: 46722.
Imprimé par Rotographie.

rouge

MERCREDI

5 MAI 1976

PIERRE GOLDMAN : LE VERDICT

ACQUITTÉ !



Pierre Goldman acquitté du double meurtre du boulevard Richard Lenoir et condamné à 12 ans de réclusion criminelle pour les trois agressions à main armée qu'il avait reconnues: c'est le verdict rendu hier soir vers 22 H par les jurés de la Cour d'Assises d'Amiens. Les jurés n'avaient délibéré que deux heures pour répondre aux 46 questions posées par le président. L'acquittement qui reconnaît l'innocence de Pierre Goldman a été accueilli dans la salle d'audience bondée par des applaudissements scandés et suscité une intense émotion parmi l'assistance. Un tel verdict inflige en outre un camouflet cinglant aux méthodes policières.

Pierre Goldman ayant déjà effectué six ans de détention, on peut espérer que, grâce aux remises de peine, il sera bientôt libre

Lire page 12

ETUDIANTS LE 3ème SOUFFLE

Il n'y a pas de doute. Les universités sont toujours en grève. Alors que la grande presse s'apprêtait à enterrer le mouvement, dans la majorité des facultés, la grève a été reconduite. Les cas de reprise des cours sont minoritaires. Surtout, après avoir été parfois désertés, la semaine dernière, les assemblées générales sont à nouveau très massives. L'UNEF qui en appelant plus à la grève appelle de fait à la reprise, est mise en difficulté sur la plupart des campus. La coordination nationale étudiante qui s'ouvre aujourd'hui à Lyon sanctionnera donc ce « troisième souffle ». Deux

jours durant, elle s'efforcera de consolider le mouvement étudiant face à l'intransigeance du pouvoir, en discutant à nouveau des revendications et en engageant la bataille des examens. Sur ce point des revendications précises sont proposées: préparation collective, refus du rattrapage, définition des modalités en commun avec les enseignants, contrôle du seul programme étudié.

Lire page 12 nos informations
et page 8 le point sur les lycées
et CET

2ème nuit d'occupation

LE RETOUR DES « LIP »

Lip cette fois c'est bien fini, tel est le leitmotiv des éditoriaux de la matinée d'hier. En effet la décision de liquidation des biens de l'entreprise prononcée lundi matin est sans appel: l'activité de l'entreprise est interrompue, les syndicats sont chargés de vendre l'actif monnayable pour rembourser après paiement des salaires et indemnités dus au personnel, les créanciers au prorata de leurs engagements. Cette cessation de paiement est fixée au 13 avril, soit trois ans après la démission du fameux PDG Saint Esprit !

Maintenant que les Lips sont fixés sur leur sort, ils se sentent miraculeusement et paradoxalement soulagés: depuis plusieurs semaines, ils vivaient au rythme

des suppositions, des déclarations de couloirs, cette angoisse est aujourd'hui levée: « maintenant on est fixés, on croit nous enterrer, mais on va nous enterrer, mais on va nous entendre... » disent-ils.

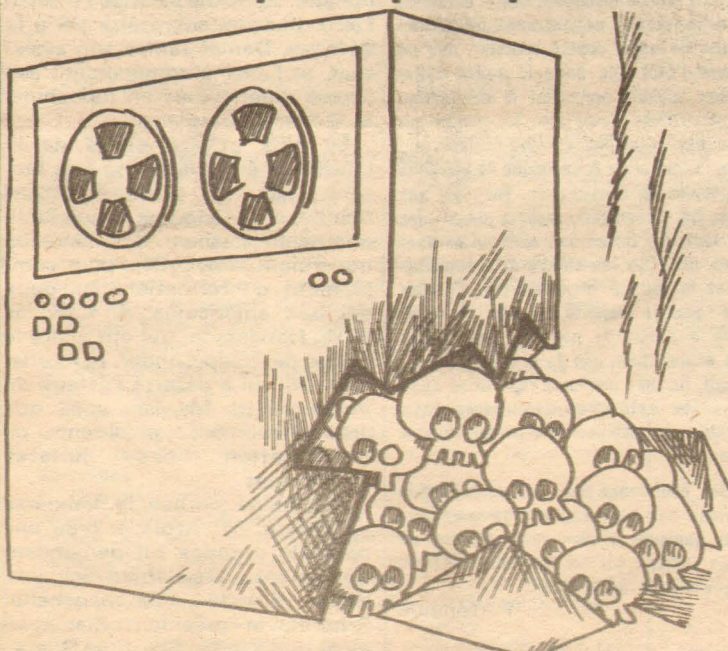
Depuis lundi, en effet l'usine reprend son air de fête calme... on reprend les habitudes contractées il y a trois ans. Pour beaucoup c'est un vrai rajeunissement, c'est l'impression de se retrouver soi-même, à l'aise dans une lutte et une action qui faisait corps totalement avec sa volonté et ses désirs... La pelouse est nettoyée avec calme, on fabrique des brochures pour des merguez du week-end, d'autres préparent le bar, et aussi, bien sûr, le restaur, car... « Pour le moral, le restaur, c'est le nerf de la guerre ».

Hier matin, enfin, ils sont de nouveau partis en manifestation dans les rues de Besançon, mais cette manifestation n'est qu'un début « Lip vivra, aujourd'hui, nous montrons notre détermination, demain nous reviendrons avec tous nos camarades horlogers... ».

Et c'est dans une ambiance de « Lip, Lip, Lip, Hourra » que les Lips ont regagné Palente et se préparent maintenant aux prochaines échéances: la situation peut en effet évoluer rapidement: lundi 10, les syndicats informeront sans doute le comité d'entreprise du licenciement collectif des 894 salariés, et à partir de là la liquidation des biens, peut être ordonnée très vite. Les Lips risquent bien en effet d'avoir leurs jours dans l'entreprise comptés !

Lire la suite page 7

Rebondissement au procès Baader,
les 4 accusés présents pour la première fois



ACCUSEE : LA BANDE A NIXON

Lire page 2 notre correspondance de Stuttgart

Kissinger en Afrique,
Houphouët-Boigny à Paris :

LE « REAL » COLONIALISME

Conférence de la CNUCED à Nairobi (Kenya), où doit se rendre Kissinger, visite du président de la Côte d'Ivoire en France, conférence Franco-africaine les 10 et 11 mai à Paris: autant d'événements qui illustrent la place prise par l'Afrique dans l'actualité internationale, et reflètent à leur façon la montée des luttes sur ce continent.

La visite d'Houphouët-Boigny à Giscard n'a rien de fortuit. Principal défenseur du « dialogue » avec l'Afrique du sud et de la coopération avec les pays occidentaux, il était grand temps pour lui, après le camouflet angolais de faire le point ?

Le safari de Kissinger témoigne des mêmes préoccupations, quant à la définition d'une stratégie tenant compte de l'évolution des rapports de force politique en Afrique australe. On voit là s'ébaucher sous l'égide des bourgeoisies occidentales, un projet visant à définir de nouvelles règles du jeu, projet pompeusement appelé « nouvel or-

dre économique international ». Si le prix à payer doit être pour l'impérialisme l'accession de majorités noires au pouvoir en Rhodésie et en Namibie, et une redistribution des profits en faveur des bourgeoisies africaines, il resterait un moindre mal, en comparaison des risques que comporterait le maintien des rapports passés.

Ils pourraient en effet déboucher sur la décision de certains états africains de se tourner vers les pays de l'Est pour répondre à des besoins économiques non satisfaits, et sur un processus de radicalisation des masses contestant des directions incapables de répondre aux contradictions actuelles du développement.

La crainte et l'importance des intérêts en jeu rendent d'autant plus fallacieux les propos tenus par Giscard à Houphouët-Boigny, contre « les idéologies qui ne viennent pas du continent africain ».

F. Tenaille

DOSSIER

L'implantation
des centrales
nucléaires
en France

LA LOGIQUE NUCLEOPATHE

Savez-vous que le gouvernement français mendie « pour sauver l'honneur » un versement symbolique auprès de Westinghouse en échange de l'option prise de fabriquer les centrales nucléaires française sous sa licence ?... Que l'on se méfie en haut lieu des travailleurs du nucléaire « souvent bien informés » ?...

Ces savoureuses révélations et bien d'autres sont extraites de documents confidentiels dont nous ferons état dans une série de cinq articles consacrée à la politique électro-nucléaire du gouvernement français.

Lire page 9

ISRAEL

Après un attentat à Jérusalem

LA VIOLENCE SIONISTE SE DECHAINED

Jérusalem : de notre correspondant

C'est sans doute pour protester contre la répression dont on été victimes les habitants de Ramallah qui avaient exprimé leur intention d'organiser une marche sur Jérusalem, que le FDLF — Front démocratique populaire pour la libération de la Palestine — a perpétré lundi soir un attentat à l'explosif au cours duquel dix-huit personnes ont été blessées.

Aussitôt après l'explosion des deux vélocipistes piégés, rue Ben Yehouda, dans le centre de Jérusalem, des groupes de jeunes israéliens ont commencé à lapider des voitures et des taxis arabes et à molester des passants arabes.

Soldats et policiers sionistes ont très rapidement pris leur relai, en plein cœur de la vieille ville arabe et l'opération de ratissage s'est très rapidement transformée, comme à l'accoutumée, en une véritable chasse à l'arabe dans laquelle la violence, la haine et la peur sioniste ont pu trouver un exutoire.

Voici le témoignage de militants juifs israéliens anti-sionistes, témoins de ces scènes de ratonnades.



Témoignage

« SI CE NE SONT EUX, CE SONT DONC LEURS FRERES ».

« Hier vers 20 H 30 nous nous trouvons en vieille ville où nous avons été témoins de l'attitude des forces de répression — c'est à dire de la police des frontières, des parachutistes et des soldats d'autres unités — contre la population arabe.

« C'est ainsi que nous avons vu trois ou quatre arabes allongés sur le sol d'un command-car, et piétinés par une dizaine de soldats qui hurlaient des insultes racistes. Puis le command-car s'est mis à rouler et les soldats ont jeté les arabes, un par un, hors du command-car sur la rue. L'un des arabes avait la figure totalement ensanglantée, la chemise déchirée. Le command-car a fait marche arrière et un soldat a pris sa chemise pleine de sang et la lui a fourrée dans la bouche jusqu'à ce qu'il suffoque.

« A la porte de Jaffa, une vingtaine de soldats se sont précipités sur un groupe d'arabes, les

ont violemment frappés puis après les avoir embarqués dans un camion militaire nous avons entendu pendant plus d'un quart-d'heure des hurlements, aussi bien de la part des soldats que de leurs victimes. Nous n'avons eu à voir qu'un seul de ceux qui venaient ainsi d'être ratonnés et l'on imagine sans peine ce qui pouvait en être des autres. Il avait le visage ensanglanté, la figure complètement ouverte. Quand nous sommes intervenus auprès des soldats pour leur demander d'arrêter, les soldats nous ont violemment agressés en nous disant « ce sont eux qui ont mis la bombe au centre de Jérusalem. Et si ce ne sont pas eux, ce sont leurs frères. »

« Au poste de police même nous avons appris qu'une centaine d'arabes avaient été arrêtés et frappés pendant deux heures par plusieurs dizaines de policiers qui se trouvaient là.

Rebondissement au Procès Baader

ACCUSÉE : LA BANDE A NIXON

Stuttgart le 4 mai

Hier, pour la première fois depuis le début des séances du procès du groupe Baader, les quatre accusés survivants (le cinquième, Holger Meins, est mort des suites d'une grève de la

faim) étaient présents dans le prétoire. D'emblée les accusés ont revendiqué la responsabilité politique des attentats contre les installations militaires US en Allemagne, et notamment la destruction, le 24 mai 1973, de l'ordinateur du QG des forces américaines en Allemagne, à Heidelberg, un officier et deux sous-officiers avaient trouvé la mort dans l'explosion. La défense a demandé que la cour convoque comme expert l'ancien commandant en chef des forces US basées en Allemagne, Michael F. Davidson, pour qu'il confirme que les opérations des troupes américaines en Indochine, y compris les bombardements, étaient coordonnées par cet ordinateur.

Selon les accusés, cette action a causé d'importantes perturbations dans le déroulement des opérations US en Indochine. Les Vietnamiens, eux-mêmes, ont cité cette opération comme une action ayant contribué à affaiblir l'effort de guerre impérialiste.

Faisant valoir que l'attaque du 22 mai avait été un facteur contribuant à l'arrêt des opérations militaires américaines, les accusés demandent que soit versée comme élément matériel du dossier, toute l'histoire de l'intervention américaine au Vietnam et dans les autres pays d'Indochine. Ils exigent que soient cités comme témoins Nixon, Melvin Laird, l'ancien secrétaire US à la défense, Daniel James son assistant, et l'ancien commandant des forces américaines en Indochine, le Général Creighton.

La plus grande partie de la journée a été consacrée à la lecture, par le premier avocat Schilly, d'un long historique de la guerre du Vietnam. Il a demandé que soient convoqués, pour complément d'information, les deux députés américains, A. Hawkins et W. Handerson, qui ont visité le bagne de Poulo Condor, le journaliste US qui a déterré l'affaire du massacre de My Lai, ainsi que Joël Nordman, président de l'association des juristes démocrates.

En fin de journée, le deuxième défenseur, M^{re} Azola, a créé une nouvelle surprise en demandant que soient cités Helmut Schmidt, Willy Brandt, l'ex-chancelier Erhardt, le président Kiesinger, ainsi que Walter Schell et Gustav Heineman, parce qu'ils ont, tout au long de la guerre au Vietnam, laissé utiliser le territoire fédéral pour commettre des crimes de guerre.

Tom Jordan



C.N.U.C.E.D. 132 pays réunis pour discuter d'un « nouvel ordre économique international »

« L'organisation d'un nouvel ordre économique international », tel sera l'objet de la quatrième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se réunira du 5 au 28 mai à Nairobi (Kenya) en présence de 153 pays. La CNUCED tient une séance plénière tous les quatre ans. Après Genève en 1964, ce fut New Delhi puis Santiago du Chili. Quatre grands groupes de pays y sont représentés. Le groupe « A » (Afrique, Asie sauf Japon, Yougoslavie), le groupe « C » (Amérique Latine, Caraïbes). Ces deux groupes épousent généralement les mêmes points de vue. Ils sont réunis depuis la conférence de New Delhi dans ce qu'on nomme « le groupe des 77 ». (bien qu'ils soient actuellement 110). Ces pays se sont d'ailleurs rencontrés en février dernier à Manille pour déterminer des positions communes en vue de cette conférence. Le groupe « B » représente les pays industrialisés (Europe, Australie, Canada, Japon, Etats Unis et Nouvelle Zélande). C'est avec ce groupe que l'essentiel du dialogue des « 77 » est mené. Existe enfin le groupe « D » (Pays de l'Est, URSS, sauf Yougoslavie) et isolée, la Chine. Ces pays étant de loin les moins actifs. A l'intérieur des groupes A et B existent des subdivisions plus complexes déterminées en fonction d'intérêts spécifiques. Ainsi dans le groupe A des attitudes divergentes secondaires sont à noter entre les pays producteurs de pétrole disposant de revenus importants et récents, ceux qui disposent de matières premières dont l'exportation est susceptible de financer un certain « décollage » économique, d'autres enfin privés de ces ressources. Au

sein du groupe B des contradictions existent entre les pays nordiques, la France et de l'autre les Etats Unis.

Toutes ces divergences épousent l'histoire même de la colonisation et le type de rapports post-coloniaux qui en a résulté. Diversification des échanges ou liens privilégiés avec les anciennes métropoles, relations contractuelles ou institutionnelles, toutes les variantes sont défendues au fil des conférences sur les rapports entre l'Afrique et l'Europe.

Codifier le pillage ?

Parmi les questions à l'ordre du jour de la conférence la plus importante sera celle des matières premières. De nombreux pays du Tiers Monde proposent la mise en application « d'un programme intégré » qui comprendrait la création d'un fond régulateur (de trois milliards de dollars) et la constitution de stocks pour lutter contre la fluctuation des prix. Un projet de planification à l'échelle mondiale dont l'origine est ancienne puisque ses principales clauses sont déjà contenues dans le cahier de doléances appelé « Charte d'Alger », élaborée en Octobre 1967. Pourquoi cette continuité qui sous-entend le refus de la part des pays industrialisés de voir concrétiser un tel projet ? Sur la revendication un simple exemple : la Zambie produit du cuivre et 90 % de ses revenus d'exportation proviennent de sa vente. Or la tonne de cuivre qui valait 1400 Livres en avril 1974 vaut 512 Livres en janvier 1975 ! Quant au refus des puissances impérialistes et surtout des Etats Unis de telles propositions, il est en accord avec leur lo-

gique qui est de privilégier les investissements dans le développement des matières premières (infrastructures d'extraction et de traitement) que de régler sur des bases mondiales le problème de commercialisation et des prix. Ne rien changer à une telle situation signifie pour les bourgeoisies européennes et américaines le maintien des liens de dépendance que les pays néo-coloniaux ont envers eux : possibilité de jouer sur les courts des matières premières, investissements dans l'extraction, contrôle des flux monétaires par des organismes sous leur coupe, etc... Divergence patente en ce qui concerne la question des organismes de financement, l'idée de création « d'un organisme indépendant » est refusée par les Etats-Unis et les pays de la CEE dans la mesure où il pourrait s'avérer s'avérer que son contrôle leur échapperait, ce qui ne serait bien sûr pas le cas avec le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale.

Autre question capitale, l'endettement des pays du tiers monde (évalué à 130 milliards de dollars). Les pays les plus pauvres se battent pour un moratoire des dettes publiques et l'étalement sur 25 ans de leurs dettes commerciales. Il est douteux que sur cette question la conférence parvienne à un accord.

La suite de l'ordre du jour, pour ambitieuse qu'elle soit, laisse elle aussi présager de nombreuses impasses. Qu'on en juge : les négociations du GATT (1), la question des transferts des ressources et des techniques, la coopération avec le COMECON, le problème des produits manufacturés, etc.

Comme on le voit, une conférence dont l'aspect majeur est son caractère fourre-tout. Il permet en l'occurrence de masquer, par le verbalisme de certains, les nouveaux systèmes d'alliance qui se mettent en place et dont un des objectifs est de freiner, d'empêcher la montée de la révolution à l'échelle mondiale. Car si certaines revendications, notamment celle des produits de base, sont à soutenir, elle ne peuvent l'être que dans le cadre d'une stratégie globale proposant la destruction des structures actuelles, la remise en cause des relations commerciales, une véritable libération économique et politique des peuples du tiers-monde. Tel n'est pas le cas. Les revendications de la plupart des pays sont une fin en soi, elles ne mettent pas en question les structures d'exploitation et le pillage impérialistes. Et pour cause : pour la majorité des Etats du tiers-monde il s'agit de négocier les termes d'une exploitation, non de la mettre à bas. Il s'agit, par une meilleure répartition de la plus-value extorquée dans leurs pays respectifs, de stabiliser leur pouvoir économique.

Une conférence donc qui sera l'image déformée des bouleversements mondiaux depuis quelques années et qui fournira de sérieux indices sur les tendances futures de la situation en Afrique.

F. Tenaille

(1) GATT : General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs et le commerce)

ETATS-UNIS

Primaires de l'Indiana, de Georgie et de l'Alabama

UN 4 MAI DECISIF POUR LE PRESIDENT FORD

La situation semblait pourtant simple et claire, au point que le correspondant du Monde aux Etats-Unis croyait pouvoir titrer l'un de ses derniers articles : « Ford contre X... ». Moins d'une semaine après, le temps de deux primaires -

celles de Pennsylvanie et du Texas - tout est chamboulé. Si bien que, s'il devait réécrire aujourd'hui son article, le correspondant du Monde l'intitulait certainement « Carter contre X ».

Les jeux sont faits...

« Les jeux sont faits ». Telle est en tout cas l'impression qui prévaut dans le camp démocrate après l'annonce faite par le sénateur Hubert Horatio Humphrey de son intention de ne pas postuler activement à la Maison Blanche. Ce retrait - mais peut-on parler de retrait alors qu'il n'y a jamais eu, à proprement parler, de candidature ? - de l'« éternel candidat à la présidence des Etats-Unis » (le sénateur du Minnesota a déjà été candidat en 1960, 1968 et 1972) intervenu quelques jours après la victoire de Jimmy Carter en

Pennsylvanie ouvre toutes grandes les portes qui, par le biais de la convention démocrate, mèneront peut-être un démocrate à la présidence des Etats-Unis, le 2 novembre prochain.

D'autant que la situation s'est encore clarifiée depuis, avec le retrait - bien réel celui-là - de la candidature du sénateur Henry Jackson qui avait notamment terminé en second en Pennsylvanie.

Tous deux ont décidé de se mettre à la disposition de leur parti en cas d'im-passe lors de la convention de juillet.

Mais cette éventualité - sur laquelle le sénateur Humphrey avait basé sa stratégie électorale et ses espoirs - apparaît maintenant improbable.

Ainsi les victoires répétées de l'ex-gouverneur de Georgie ont éliminé de la course tous ses rivaux initiaux (Henry Jackson, Hubert Humphrey, Fred Harris, Sargent Shriver, Birch Bay, Milton Shapp, Lloyd Benstein et Terry Sanford) à l'exception de George Wallace et Morris Udall, auxquels sont venus s'ajouter deux nouveaux candidats, le sénateur Frank Church et le gouverneur de Californie Edmund Brown. Mais aucun d'eux ne semble en mesure aujourd'hui de stopper l'ascension de Jimmy Carter qui voit se dessiner autour de sa candidature un vaste mouvement de ralliement.

Rien ne va plus...

« Rien ne va plus » C'est du moins ce qu'on ne cesse de se répéter au sein de l'état-major électoral du Président Ford après la sérieuse défaite de ce dernier au Texas, le 1^{er} mai. Pour la seconde fois depuis le début de la campagne, l'ancien gouverneur de Californie Ronald Reagan, a infligé au Président Ford une défaite incontestable avec une marge beaucoup plus large qu'il ne l'avait fait dans les primaires de Caroline du Nord le 23 mars der-

nier. Ronald Reagan a en effet remporté la totalité des 96 délégués que le Texas doit envoyer en août à la convention républicaine de Kansas City.

Il s'agit là pour l'actuel pensionnaire de la Maison Blanche d'un échec d'autant plus sensible qu'il risque de se répercuter ce mardi 4 mai dans les résultats des élections primaires de Georgie, d'Alabama et de l'Indiana. De ce fait, la candidature de Ronald Reagan redevient crédible en dépit des concessions que le président avait consenties sur le terrain de la politique internationale aux arguments de son concurrent.

Grisé par son succès, Ronald Reagan espère provoquer une autre surprise aujourd'hui dans l'Indiana et ajouter les 54 délégués de cet Etat aux 236 qu'il a déjà. Situation d'autant plus préoccupante pour le Président Ford qu'on s'accorde à reconnaître que l'ancien gouverneur de Californie devrait logiquement enlever la majorité des délégués républicains de la Georgie (48) et de l'Alabama (37). S'il en était ainsi, Ronald Reagan aurait rattrapé et même dépassé le Président Ford (283 délégués).

Cependant, le président peut encore compter sur l'appui de la majorité des 325 délégués élus dans certains Etats, comme à New-York, sans avoir officiellement pris position en faveur de l'un des candidats. Mais surtout, une victoire de Ronald Reagan dans l'Indiana aurait comme principal effet de renverser le mouvement qui semblait porter irrésistiblement le Président Ford vers la victoire.

Julien Tonnac

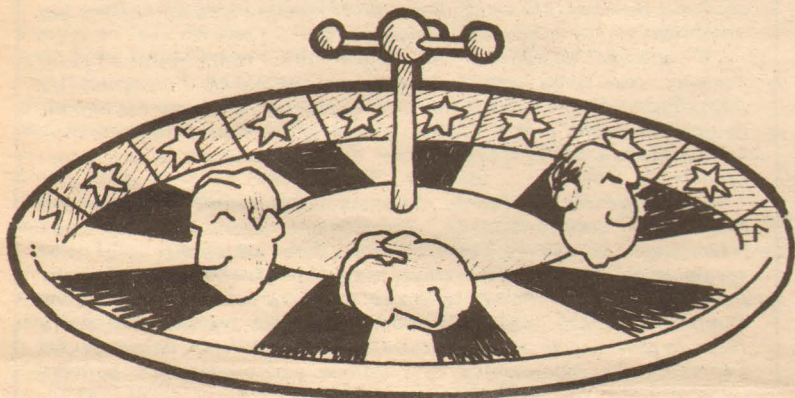
aux quatre coins du monde

• Le syndicat du livre de RFA n'attendait qu'une concession pour désamorcer la grève générale des ouvriers de la presse allemande. Il a suffi que le patronat lève la mesure de lock-out prise dès le début de la grève, mercredi dernier pour que le syndicat suspende immédiatement le mouvement, en vue de l'ouverture de négociations qui devraient se tenir mardi. La revendication syndicale portait initialement sur 9 % d'augmentation de salaire, le patronat n'accordait que 5 %, le syndicat se dit prêt aujourd'hui à un compromis sur 6 %. Alors que la grève a été totale, et a déjà durement touché ce patronat de choc, lui faisant perdre 100 millions de DM, une somme qui aurait suffi à assurer l'augmentation demandée, la direction syndicale a délibérément désarmé les travailleurs, qui, mécontents, n'ont repris le travail qu'au ralenti.

• Pour saluer le passage de « Was tun » (Que faire) en hebdomadaire le GIM (section allemande de la quatrième internationale) organisait des fêtes à Berlin et Cologne. A ces fêtes, auxquelles prirent part des chanteurs allemands, sont intervenus des camarades du GIM sur le travail de l'organisation en Allemagne. Carmen Castillo pour le MIR, A. Krivine ainsi que R. Pelletier sur le mouvement des soldats, une camarade sur le mouvement des femmes et un camarade expliquant la grève d'une usine d'armement à Spire.

Le nombre de participants à ces fêtes (500 à Berlin, 1800 à Cologne) ainsi que les discussions animées un peu autour des stands montraient l'audience grandissante des camarades du GIM qui ont annoncé leur participation aux élections de l'automne prochain.

• Que se passe-t-il en Albanie ? Une nouvelle épuration annonce les dépêches ; deux ministres limogés pour avoir « commis de graves erreurs dans la ligne du parti et dans l'accomplissement de leurs fonctions ». On ne saura rien d'autre, sinon que le « patron », Enver Hodja a dénoncé « les ennemis et les traîtres intérieurs », accusés d'avoir voulu « détériorer l'amitié sino-albanaise » et « saboter l'édification du socialisme ». De là à détecter l'existence d'une aile pro-soviétique dans la bureaucratie au pouvoir, et à supputer sur une éventuelle détérioration des rapports de l'Albanie et de la Chine, le pas est vite franchi et c'est ce qu'ont fait divers commentateurs. Quant à nous, nous ne cachons pas que nous ne savons pas ce qui se passe et que nous n'avons pas les moyens de déchiffrer les arcanes d'une politique entièrement secrète et qui semble être l'affaire privée de la bureaucratie dirigeante. Et ce n'est pas la lecture des journaux maoïstes comme *Le quotidien du peuple* ou *l'Humanité rouge*, les « spécialistes » de ce pays, qui ont éclairé notre lanterne.



LES JEUX SONT FAITS
RIEN NE VA PLUS.

AMERIQUE LATINE

POUR LA LIBERATION D'EDGARDO ENRIQUEZ

Le comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien (CSLRPC) en accord avec le Comité de soutien à la lutte du peuple argentin (CSLPA) a décidé de lancer une campagne pour sauver Edgardo Enriquez et Regina Marcondes.

La première étape consiste à lancer un appel pour exiger que les lieux de détention soient révélés afin que des avocats puissent organiser leur défense. L'appel qui suit a d'ores et déjà été diffusé à 10 000 exemplaires lors des manifestations du 1^{er} Mai et doit être signé par des sections syndicales, des groupes de quartier, etc.

Il est disponible sur simple

APPEL

SAUVONS EDGARDO ENRIQUEZ

Dirigeant du M.I.R. chilien

Le 10 avril, les forces armées argentines ont arrêté Edgardo Enriquez et Regina Marcondes à Buenos Aires. Les autorités argentines n'ont pas reconnu ces arrestations. Ils courent donc le risque de subir les pires tortures ou d'être livrés à Pinochet.

De puissants mouvements de solidarité ont déjà permis de sauver la vie à Bautista van Schowen et Carmen Castillo au Chili, Raimundo Ongaro en Argentine et Hugo Corres en Uruguay.

EXIGEONS que les lieux et les conditions de détention de Edgardo Enriquez et Regina Marcondes soient rendus publics.

EXIGEONS que les droits de leur défense soient respectés.

POUR SAUVER Edgardo Enriquez et Regina Marcondes, FAITES SIGNER CET APPEL, dans vos sections d'entreprise, vos organisations de quartier. Les listes de signatures doivent être adressées au :

— C.S.L.R.P.C., B.P. 246 - 75293 Paris Cedex 19

— ou C.S.L.P.A., 94 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris

et seront transmises à l'ambassade d'Argentine à Paris.

LA RESISTANCE CHILIENNE VAINCRA

Comité de Soutien à la Lutte du Peuple Argentin
Comité de Soutien à la Lutte Révolutionnaire du Peuple Chilien.

Supplément bulletin CEDETIM n° 39

Imprimerie S.I.M., 19-21 Faubourg du Temple, 75011 PARIS

demande écrite à la Boite postale du comité et dans différentes librairies de Paris (14 juillet, Rouge, Expression spontanée, etc.)

D'autre part un projet d'affiche est actuellement en discussion. Pour lancer de prochaines initiatives, le Comité Chili appelle tous ceux qui sont prêts à se mobiliser en soutien à la résistance chilienne à participer à une première réunion le vendredi 6 mai à 18 h 30, Faculté de Jussieu, Tour 46, 1^{er} étage.

Informée de l'arrestation d'Edgardo Enriquez, militant de la résistance chilienne, à Buenos Aires (Argentine), le 10 avril 1976, et de la menace de son éventuelle extradition au Chili, l'UD-CFDT appelle les militants et les travailleurs à prendre des initiatives pour obtenir sa libération. Son extradition au Chili, le maintien de son état d'arrestation seraient contraires au droit international et à la déclaration des Droits de l'homme. L'UD-CFDT propose notamment l'envoi par les sections syndicales de télégrammes à l'ambassade d'Argentine, 6 rue Cimarosa, 75016 Paris et la signature massive de pétitions ainsi libellées : « Nous exigeons la libération d'Edgardo Enriquez, arrêté à Buenos Aires le 10 avril 1976 »

UD-CFDT Gironde

ARGENTINE: ATTEINTES A LA LIBERTE DE PRESSE

La presse argentine subit en ce moment les assauts répétés du nouveau régime militaire. Signalons entre autre que le journaliste Eduardo Molina y Vedia, du journal « La opinion » à Buenos-Aires, a été séquestré le 7 avril dernier par un groupe armé. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un nouveau crime perpétré par les bandes parapolicières qui depuis deux ans sèment la terreur dans le pays avec la complicité évidente des forces de sécurité, et que par conséquent sa vie est en danger. D'ailleurs depuis que la junte militaire s'est installée au pouvoir, il s'est produit une nette recrudescence des activités de ces bandes armées.

La junte militaire s'est empressée d'instaurer la censure dans tout le pays, mesure qui frappe aussi la presse nationale que les agences internationales. Ainsi, dès les premiers jours, elle a obligé les deux agences de presse les plus importantes, Telam qui est contrôlée par l'Etat, et Noticia argentinas qui appartient au secteur privé, à ne diffuser que des nouvelles émanant des milieux gouvernementaux. En outre, tous les directeurs de journaux se sont vus remettre un communiqué en 15 points qui restreint la liberté de presse et précise les normes à suivre à l'avenir.

Depuis lors, la junte militaire a imposé des sanctions à différents journaux, accusés d'attenter « contre la réorganisation nationale et l'image institutionnelle des forces armées ». Cinq journaux ont ainsi été fermés ; il s'agit des journaux « El intransigente » de Salta ; « La arena » de la Pampa ; « El independiente » de la Rioja (celui-là à deux reprises) ; « La manana de victoria » (dans la province d'Entre Rios) ; et « Cronica » de Comodoro Rivadavia. Ce dernier a été puni pour avoir publié un reportage d'une mère dont le fils devait être jugé par un conseil de guerre. Quant aux quotidiens « La nacion » et la « Prensa », ils ont tous deux reçu un avertissement de la junte militaire.

Signalons en outre que la junte a ordonné la fermeture de « Siglo XXI », une maison d'édition fort connue, dont les locaux ont été perquisitionnés.

Etant donné ces nombreuses atteintes à la liberté de la presse, le Centre argentin d'information et de solidarité (CAIS) appelle toutes les institutions démocratiques françaises à se solidariser avec les journalistes argentins, afin que des garanties soient accordées concernant leur intégrité physique et leur vie, et que soit assurée la liberté de presse et d'expression.

Centre argentin d'information et solidarité (CAIS)

GEISEL A LONDRES

La prochaine visite à Londres du Général-dictateur Geisel suscite de nombreuses controverses dans les milieux politiques britanniques. Une cinquantaine de membres de la gauche

du Parti de masse organisée le 5 mai par le « comité de libération du Brésil » devant l'hôtel de ville de la cité de Londres, où le chef de l'Etat brésilien sera l'invité du Lord maire. Le comité national

executif du parti travailliste a par ailleurs appelé les ministres députés et syndicalistes à boycotter les réceptions officielles.

ILE D'YEU

LA DEPORTATION DES BASQUES

Les réfugiés basques assignés à résidence par décision de Ponia se trouvent toujours à l'île d'Yeu. Ils ont tenté de regagner le continent. Mais ils ont été refoulés dès l'embarcadere. Seule Kontxa Arana a été autorisée à regagner les Pyrénées atlantiques pour y consulter son médecin.

La déportation infligée par Ponia aux réfugiés illustre pleinement la politique de collaboration policière à laquelle Ponia prête main-forte à la campagne de répression déclenchée outre-Pyrénées par les héritiers du franquisme.

Les six réfugiés basques espagnols - quatre hommes, Mikel Uriaguereka, Clemente Echevarria, Juan Gurruchaga, Laxaro Arandia, et deux femmes, Kontxa Arana et Miren Aranguren ; âgés de 20 à 32 ans - ont été assignés à résidence à l'île d'Yeu dans l'attente de leur expulsion du territoire national. En effet, contrairement aux premières informations,

ils font bien l'objet d'un arrêté d'expulsion, pris sur ordre du ministre de l'Intérieur et signé du préfet des Pyrénées atlantiques, M. Jean Monfraix. Cette mesure leur a été signifiée juste avant leur transfert sur l'île en fourgon cellulaire, dans la nuit du jeudi 8 avril, par le commissaire divisionnaire de Bayonne Jean Edely.

Tous les six doivent donc en principe maintenant désigner la frontière à laquelle ils désirent être reconduits. Il n'est pas question pour eux d'accomplir ce choix. Ils ne demandent qu'une chose : retourner au Pays Basque où ils s'estiment être chez eux dans la patrie française.

La mesure qui les frappe a été prise le 7 avril, c'est à dire le jour même de l'arrestation de la plupart d'entre eux. Il leur est reproché « d'appartenir à une organisation étrangère ». Autrement dit l'ETA. Les perquisitions opérées au domicile de chacun n'ont pas permis d'apporter la preuve matérielle de cette appartenance. Si ce n'est des brochures éditées par ETA que n'importe qui peut se procurer dans certaines librairies de Bayonne, Saint Jean de Luz, Hendaye, etc.

Lorsqu'ils ont déclaré : « j'exerce d'ores et déjà un recours contre cette décision devant la commission du Conseil d'Etat et j'en avise mon avocat M^e Maniort », les policiers chargés de les entendre leur ont ri au nez. Du reste, jusqu'à leur arrivée sur l'île, ils n'ont pas pu rentrer en contact avec leur conseil.

Clemente Echevarria et Juan Gurruchaga, qui partagent le même logement à Hendaye, ont été gardés à vue pendant 51h.

Si au délai de garde à vue, on ajoute le transfert en fourgon cellulaire jusqu'à l'île, on peut considérer que la plupart d'entre-eux ont été détenus plus de 48 heures sans avoir un contact avec leur défenseur.

Est-il nécessaire de souligner une nouvelle fois l'arbitraire de ce genre de procédure expéditive qui bafoue les droits élémentaires de la défense, au terme de laquelle sont prononcées les décisions d'expulsion du territoire ?

Tous les six, qui dans leur majorité ne se connaissent pas jusqu'à leur assignation à résidence, nient leur appartenance à l'organisation autonomiste basque ETA.

Pourt l'instant, l'aiu'ils demandent en plus de l'assistance juridique qui est en train de s'organiser, est essentiellement matérielle. On ne leur a pas laissé en effet le temps de prendre des vêtements de rechange, ni de l'argent.

Afin de leur apporter ce premier secours, un comité d'entraide est en voie de constitution à Nantes. Les dons financiers, destinés à leur permettre de se procurer l'indispensable, peuvent être envoyés à l'adresse provisoire du comité Guy Fillion 63, chemin des Chaupières, 44 300 Nantes, CCP 8872 36 T. Paris.

Un septième réfugié José Luis Echegarai Gaestearena, a été transféré sur l'île, le 16 avril, annonçant « Le Monde » du 4 mai.

Nous voilà devant la petite cage de gardien devant la porte un de la Santé. Nous expliquons que nous venons voir Edmond Siméoni. L'un des gardiens téléphone pour savoir si nos permis sont arrivés. Oui, c'est d'accord. Il nous ouvre une porte. C'est extraordinaire ce qu'il peut y avoir de portes à ouvrir et à fermer à la Santé. Nous traversons une petite cour et nous voilà dans un bureau où un autre gardien, après nous avoir fait enlever nos imperméables, nous passe au détecteur de métal. Tout est parfait.

Munis de nos permis, nous pénétrons dans la prison proprement dite. Une, deux trois grilles. Et chaque fois un contrôle. En face de nous, une rotonde où poirottent quelques matons. Et à gauche le parloir. Désormais, il n'y a plus de grilles, juste quelques tables ou détenus et visiteurs parlent.

Edmond Siméoni est là. Immédiatement, la discussion s'engage, très chaleureuse. La première chose qu'il nous raconte, c'est la haine qu'il a accumulé, durant ses huit mois de détention, contre un système qui écrase l'individu. Il nous parle de détenus de droit commun qu'il a vus à Fresnes et qui attendent depuis des années de passer en jugement. Il nous décrit l'univers quasi-concentrationnaire de ces prisons qui sous le prétexte de protéger la société, détruit jour après jour, les emprisonnés. Et si, dès les premières minutes de notre dialogue, nous pouvons voir une certitude, c'est bien celle que la répression, les brutalités pénitenciaires n'ont aucu-

nement brisé le leader autonomiste. « Ce sont des chiens » nous dit-il. Juste après Aleria, il a passé ses six jours de garde à vue enchaîné à un radiateur ; on lui jetait les sandwiches par terre. Autant d'humiliations qui, à force, deviennent un lourd contentieux. Quatre mois en haute surveillance. Plusieurs kilos de perdu.

Mais, tout long, de ces trop courts trois quarts d'heure, Edmond Siméoni insistera sur le fait que le 17 mai, sera le jugement de tout le peuple corse. Et, il entend le dire. Il nous fait part de ses inquiétudes quant au sort du jeune bastiais, Cacciari, accusé d'avoir tué un CRS. « Il faut absolument le défendre au même titre que je suis défendu ». Enfin, et ici, à la Santé, de tels mots prennent de l'ampleur, Edmond Siméoni nous décrit le sens de sa lutte. « Je continuerai ». Ils peuvent me laisser ici pour dix ans, ce qui est important c'est de continuer à se battre. Pour lui, il n'est pas question, en Corse, d'expulser « les petites-gens » continentales ou rapatriées mais bien de chasser les vautours de la finance, du tourisme.

Tout à coup, un gardien vient nous annoncer que la visite est terminée. Disons le sans emphase, nous serions bien restés quelques heures de plus. Mais Etat exige. Et au moment où nous nous levons, cet homme, qui représente aujourd'hui, tout un peuple, nous crie : « Et dites à tout le monde que j'ai le moral. » A tous d'oeuvrer pour que le 17 mai ou après le pouvoir soit obligé de lâcher sa proie.

B.M. et G.C.

Nous avons reçu un communiqué des trois détenus bretons, actuellement à la Santé : Dominique Crochard, Pierre Loquet et Gérard Coriton.

« Nous sommes accusés de tentative d'attentat contre la Direction départementale de l'Agriculture dans la nuit du 26 au 27 juillet 1975 à Nantes, tentative que nous, Crochard et Coriton avons reconnu... Moi, Loquet, n'ai rien déclaré, sinon que j'acceptais d'être jugé en Bretagne, par des juges bretons, devant le Peuple Breton.

« (...) Nous n'avons jamais envisagé d'employer la violence pour la violence. Notre violence spontanée n'est qu'une réponse à une première violence, une violence institutionnalisée qui s'exerce tous les jours envers le peuple breton : le sous-emploi, le chômage, l'exode, les brimades, la répression policière sont le lot commun des dizaines de milliers d'entre

nous et en particulier de notre jeunesse. Cette jeunesse qui revendique le droit au travail et de vivre dignement en Bretagne.

(...) Afin que les choses changent, nous réclamons un statut spécial pour notre pays, qui nous permette d'assumer librement nos droits de Peuple et de Travailleurs, d'assurer notre développement économique suivant les besoins propres de notre peuple, de protéger notre patrimoine culturel, d'abattre le capitalisme, de lutter, de protéger et de développer notre culture contre les injustices, de pouvoir refuser ce qui nous est néfaste, d'assurer le bonheur des bretons et d'instaurer un véritable socialisme à visage humain, conforme aux traditions communautaires du peuple breton.

Ce Statut Spécial, c'est l'autonomie ! La Santé

TOURS

MARCHAIS RELAIE MITTERRAND

La campagne électorale à Tours entre dans sa phase finale. Hier Mitterrand a pris la parole au Palais des sports. Il sera relayé aujourd'hui par Georges Marchais.

Lundi soir, Mérija Surduts a tenu un meeting sur les luttes ouvrières avec des représentants de Caron-Ozanne, de Fougères et d'autres entreprises. Le comité de chômeurs CFDT est intervenu dans la salle pour expliquer le sens de sa lutte et préciser qu'il

n'apportait pas son soutien à un candidat plutôt qu'à un autre.

Après le meeting de vendredi dernier, qui avait rassemblé un millier de personnes, nos camarades tiennent ce soir un meeting de quartier à Saint-Pierre des corps.

Nous publions aujourd'hui une tribune du candidat de Lutte ouvrière, Daniel Vitry, comme nous avions donné la parole, il y a quelques jours, à Mérija Surduts (Rouge du mercredi 28 avril).

Le sens de la candidature Lutte Ouvrière aux législatives partielles de Tours

Premières élections depuis les cantonales, les législatives partielles de Tours attirent l'attention de l'ensemble de l'opinion publique du pays. Elles mobilisent toutes les grandes formations qui entendent en faire un test national.

Ce que les travailleurs de la circonscription exprimeront en cette occasion peut avoir une résonance à l'échelle de l'ensemble du pays. Encore faut-il que les travailleurs puissent exprimer clairement ce qu'ils pensent. Encore faut-il qu'ils puissent faire un geste politique sans ambiguïté que personne dans ce pays ne puisse comprendre de travers.

Lutte Ouvrière a présenté ma candidature, celle d'un travailleur communiste révolutionnaire, précisément pour permettre aux travailleurs de faire ce geste politique sans ambiguïté.

Geste politique contre la droite en premier lieu, incarnée à Tours principalement par Royer. Le maire de Tours comme les quelques comparses de droite en concurrence avec lui, représentent de la façon la plus directe et la plus ouverte les intérêts des patrons et des banquiers. Ils représentent la politique anti-ouvrière du gouvernement.

Voter pour une candidature d'extrême-gauche, c'est la façon la plus claire de voter contre Royer. D'abord parce que c'est une façon de montrer que le vote ne vise pas seulement l'homme mais le système social et la politique qu'il incarne. Ensuite, parce que c'est un vote dont chacun saura qu'il vient de travailleurs ; et de travailleurs qui n'ont pas simplement voté pour remplacer un député usé par un autre qui le serait moins.

Quelques pour cent de voix révolutionnaires sur un candidat révolutionnaire aurait autrement plus de résonance que n'importe quel autre vote contre Royer. Il exprimerait une exaspération autrement plus profonde ; il aurait une toute autre valeur d'avertissement pour ceux qui gouvernent qu'un simple déplacement de voix en faveur des candidats de l'Union de la gauche.

En votant pour ma candidature, les travailleurs ont la possibilité de faire également un geste politique en direction de la gauche. Ils voteront contre la droite sans pour autant cautionner ni la politique de l'Union de la gauche en général, ni la visagie que le Parti socialiste et le Parti communiste offrent à l'occasion de ces élections de Tours en particulier.

Le Parti socialiste se présente à ces partielles au moment où Mitterrand répète avec une insistance particulière que s'il arrivait au pouvoir, il ne chercherait en rien toucher aux intérêts de la bourgeoisie et qu'il ne veut aucune transformation radicale de la société.

Le Parti communiste de son côté se livre à une honteuse surenchère par rapport au Parti socialiste pour savoir qui des deux montrera un visage plus rassurant pour la bourgeoisie. La campagne du PCF est entièrement orientée vers l'électorat modéré. Honteux de ce qui rappelle encore son passé communiste, le PCF a troqué la faucille et le marteau des communistes contre le rond vert de l'écologie précisément dans cette ville de Tours qui avait vu naître le Parti communiste. C'est là plus qu'un symbole.

Voter pour un candidat communiste révolutionnaire est la seule façon pour les travailleurs de dire qu'ils n'approuvent ni les lamentables contorsions des partis de gauche pour plaire à l'électorat modéré, ni leurs querelles de boutiques où les intérêts des travailleurs n'entrent pas en ligne de compte.

Voter pour un candidat communiste révolutionnaire, c'est dire plus généralement à l'Union de la gauche que les travailleurs n'accepteront pas plus d'elle que de la droite une politique d'austérité et de sacrifices pour les travailleurs et de profits maintenus pour les capitalistes.

Les travailleurs ne peuvent pas changer leur sort par un bulletin de vote, ni dans une élection partielle, ni lors d'une élection générale. Mais ils peuvent se servir efficacement de leur bulletin de vote en exprimant clairement à la fois leur hostilité à la droite réactionnaire qui sert aujourd'hui la bourgeoisie, et leur méfiance à l'égard des deux grands partis de gauche qui rêvent à la servir demain.

Voilà le sens que je donne à ma candidature.

Que l'extrême-gauche révolutionnaire recueille un nombre de voix nettement supérieur à ce qu'elle avait recueilli lors des législatives précédentes, et quand bien même elle est minoritaire, cela constituera un avertissement pour la bourgeoisie comme pour ses hommes politiques qu'ils soient de gauche ou de droite. Un avertissement qui sera entendu.

Daniel Vitry, candidat de Lutte Ouvrière aux élections législatives partielles de Tours

CORSE

A la prison de la Santé

VISITE A EDMOND SIMEONI



BRETAGNE

LETTRE DE LA SANTE

Une conférence de presse de la JC

« NOUS N'IRON PAS A VARSOVIE SAUCISSONER AVEC DES REACTIONNAIRES »

Pour la première fois, Rouge officiellement invité à une conférence de presse organisée par le PCF. C'était hier, mardi 4 mai et il s'agissait plus exactement d'un « apéritif de presse » du Mouvement de la Jeunesse Communiste. Après un premier refus lors d'une conférence place du Colonel Fabien, l'attitude semble désormais différente. Nous ne pouvons que l'apprécier.

Une réunion sage abritée dans une salle annexe de la Mairie d'Ivry, que l'on dénicherait une fois traversées les allées animées du marché qui se tenait au même moment sur la place de la Mairie. A la tribune des représentants du Conseil National de la JC, Jean Michel Catala, secrétaire général et le maire d'Ivry. Aucune des têtes connues des responsables de la JC que l'on rencontre d'habitude dans les mobilisations, au gré des AG ou des coordinations étudiantes. La direction est donc là, pour présenter le Festival de la Jeunesse qu'organise le MJCF les 5 et 6 juin, sous le patronage d'Avant-Garde son mensuel. Selon Jean Charles Eleb, qui introduit, une « fête sans précédent », pour laquelle 100 000 participants sont normalement attendus. En tout cas une fête qui devrait coûter cher en énergie militante puisqu'elle paraît être l'activité essentielle fixée aux JC pour les semaines à venir. Pour éviter les échecs des précédentes fêtes d'Avant-Garde, l'on n'a pas lésiné sur les moyens et même sur l'imagination. Ainsi la « fête totale », selon Eleb, occupera toute la ville d'Ivry deux jours durant. Les huit scènes, les centaines de stands des fédérations, la Cité Internationale seront dispersés dans les rues. Une animation de rue est prévue où, selon la présentation, pourront se produire « librement tous les groupes qui le désireront ». Et aussi un rassemblement des motards, un camping, des « compétitions sportives ». Sans oublier, des débats aux intitulés novateurs : « de la dictature du prolétariat à la voie démocratique au socialisme », « armée démocratique et voie pacifique », « collégiens, lycéens, étudiants, pour un syndicalisme de masse », « existe-t-il une morale révolutionnaire », « du

congrès de Tours à nos jours : réformiste et révolution »,Autant de thèmes qui touchent directement aux débats du XXIIème congrès. Mais ce n'est pas tant « la fête » qui intéressa les journalistes présents, que d'autres questions plus brûlantes. D'abord le refus du MJCF de participer à Varsovie, en juin prochain, à la rencontre européenne des jeunes organisés par la Fédération mondiale des Jeunes démocrates, dont il est membre.

Parce qu'y seront présents les jeunes giscardiens et UDR, les jeunes du CDS portugais, et de la CDU ouest-allemande. Une intransigeance nouvelle illustrant l'évolution des rapports du PCF et de l'Union soviétique et les aléas de la « coexistence pacifique ». Catala l'a dit tout net : « Nous ne pensons pas que l'on puisse discuter de la paix et du progrès avec des adversaires de la paix... Nous n'irons pas saucissonner avec des forces réactionnaires ». Tout en réaffirmant son attachement au « renforcement de la coexistence pacifique entre grands Etats européens de régimes sociaux différents ». La contradiction n'a pas paru l'effleurer. Autre question sur la situation à l'université à laquelle a répondu Francis Combe. Sans surprise : « la lutte des étudiants se poursuit pour avoir satisfaction sur l'essentiel des revendications sous des formes diversifiées ». Et premières victoires : « le pouvoir a du discuter sérieusement avec l'UNEF et le SNESup et a été amené à des reculs appréciables contredisant la circulaire d'application de la réforme ». Alors, « reste à confirmer ces reculs, à les inscrire dans un cadre juridique pour que ce ne soient pas simplement des paroles ». Il faut donc comprendre qu'actuellement le pouvoir n'a concédé... que des paroles !

Il y a un mois, la présente réunion de presse du MJCF portait déjà sur « la fête ». Alors que les jeunes luttent de tous côtés, c'est semble-t-il la seule perspective militante que la JC offre à ses membres. Quelqu'un s'en est d'ailleurs étonné. Réponse esquivée par Catala, sur le thème « le socialisme ne sera pas triste ». J. Krasny

6 Mai 76 : journée CGT-CFDT sur la sécurité du travail

« LE DROIT DE VIE ET DE MORT »

Le nombre des accidents du travail est de ces dossiers que la bourgeoisie n'aime pas voir ouvrir. Pour 73, plus de 2 200 tués, plus de 115 000 blessés graves, un accident toutes les minutes. Face à la « fatalité » invoquée par la presse patronale, il faut poser la question : où sont les vrais responsables ? Car les causes de ces accidents sont bien connues : les cadences trop élevées, le travail abrutissant, les conditions de sécurité non respectées, les primes « au rendement » qui poussent certains ouvriers à la limite de leurs forces, le manque de formation des travailleurs sur leurs machines où ils sont placés trop vite, sans préparation. Tout cela parce que le profit domine tout et que ces profits, c'est sur le dos des travailleurs que les patrons les réalisent.

C'est à dire que la journée d'action CGT-CFDT sur la sécurité dans les travaux touche un point très important. Car les raisons de lutter ne manquent pas. Plusieurs types d'action sont possibles et ont déjà donné des résultats. Le dernier *Syndicalisme Hebdo* rappelle les formes de lutte utilisées en 61 par les cheminots. La stricte application des normes de sécurité prévues dans le règlement a suffi pour qu'en vingt minutes les gares soient paralysées par le mouvement. Démonstration était faite que le trafic actuel n'était possible qu'en jouant en permanence avec la vie des cheminots. D'autres « grèves du zèle » qui se sont déroulées depuis avaient abouti au même résultat. Dans de nombreuses branches de l'industrie, le respect des normes actuelles de sécurité, pourtant très insuffisantes, signifierait le blocage complet des entreprises concernées.

De telles actions sont à développer largement et la journée du 6 pourrait permettre d'appliquer dans de nombreux centres la formule « pas de sécurité, pas de travail ». Dans la chimie, l'existence de nombreux produits toxiques devra être dénoncée. Dans le bâtiment, l'absence de commissions d'hygiène et de sécurité sera

au cœur de cette journée d'action. On se souvient qu'à Bordeaux, lors de la grève dans le bâtiment à Campenon-Bernard, les travailleurs avaient imposé l'idée d'une véritable commission sécurité, contrôlée par les travailleurs.

Ce mouvement du 6 mai devrait donc être marqué par de nombreuses initiatives de sections syndicales : prises de parole, panneaux agitateurs sur les conditions de travail dans l'entreprise, organisation de visites d'entreprises les plus touchées, par les syndicats avec participation de la presse, conférences de presse avec la concours de magistrats, de spécialistes du droit au travail, de médecins, dénonciation publique des cadences dans telle ou telle boîte, popularisation à l'extérieur des entreprises, respect strict des règles de sécurité sans hésiter à arrêter la production si cela s'avère nécessaire, refus de manipuler les produits dangereux.

Toutes ces actions devraient donc permettre une réelle dénonciation du manque de sécurité du travail. Il est d'autant plus dommage que les syndicats ne semblent pas s'être donnés tous les moyens de peser en ce sens. L'éclatement de cette journée, sous prétexte de « respecter » les différences initiales, risque de diluer la force d'un tel mouvement qui, par une pratique généralisée de la « grève du zèle » aurait eu un tout autre impact.

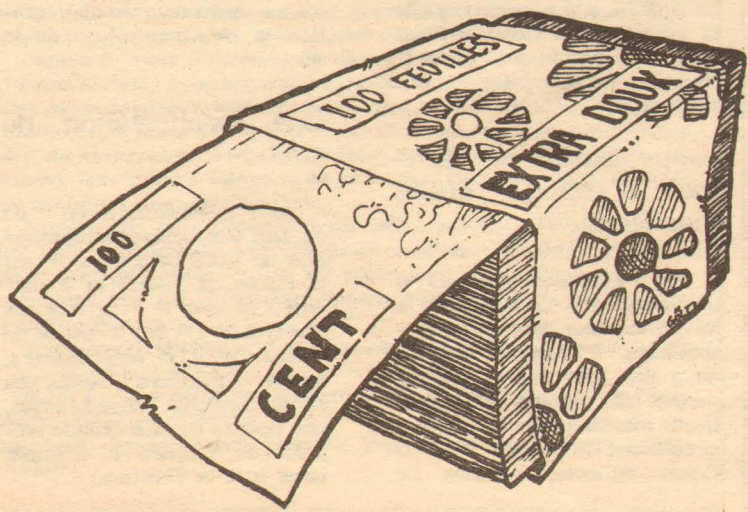
Signalons enfin que cette journée n'est conçue que comme un moyen de pression « avant les débats au parlement sur le projet du Ministre du travail sur la sécurité du travail ». L'insistance mise par les deux syndicats sur un « renforcement de la législation actuelle » va également en ce sens. Alors qu'il aurait fallu insister sur le fait que la seule garantie qu'ont les travailleurs réside dans leur action sur leurs lieux de travail. Seulement ainsi pourra disparaître ce droit de vie et de mort, selon l'expression de la CGT, dont dispose actuellement le patronat.

S.M.



Plus-values

FOURCADE CEDE A LA PRESSION



Aujourd'hui, Fourcade doit présenter les modifications qu'il doit apporter au projet de loi sur la taxation des plus-values. Sa forme actuelle suscite, on le sait, de nombreuses et vives réactions d'hostilité dans les rangs de la majorité.

Le texte tentait de viser les plus-values anormalement réalisées et de ce fait considérées comme un revenu, la plus-value, étant la différence obtenue entre le prix d'achat et le prix de vente d'un bien.

Déjà bien pâle au regard des scandaleuses factures qui se montent à force de profits spéculatifs, le projet de loi est néanmoins remis en cause par une grande partie de l'UDR, soucieuse de défendre un électoral traditionnel de « petits capitalistes » (commerçants, épargnants, etc...) effrayé par l'idée d'un impôt supplémentaire.

Face à ces attaques, Fourcade va donc réaménager sérieusement son projet dans divers sens :

- La résidence secondaire serait exonérée lorsqu'il s'agit de la première propriété (si l'on est locataire dans une ville)
- Le projet prendrait en compte le nombre d'enfants pour l'application de la taxation.
- Fourcade ramènerait de 40 à 30 ans la durée au-delà de laquelle il n'y a plus lieu de taxer les plus-values.

- Les plus-values réalisées lors de la vente de valeurs mobilières (actions et obligations) ne seraient pas taxées si elles sont réinvesties immédiatement dans d'autres valeurs mobilières.

- Il serait fixé un seuil en deça duquel la taxation ne s'appliquerait pas.

Au total, ces modifications ramèneraient le projet à vraiment très peu de choses. On peut estimer qu'uniquement 30 000 personnes seraient touchées, alors qu'il prétendait en atteindre 300 000.

Une partie de la bourgeoisie a donc obtenu gain de cause, après avoir mené de véritables attaques contre Fourcade. Celui-ci, à la tête des technocrates du ministère des Finances, aurait totalement déformé la lettre et l'esprit de la pensée de Giscard. A tel point que si Fourcade ne modifie pas suffisamment son projet, les sénateurs envisagent d'utiliser toutes les procédures pour retarder le vote. Cela pourrait durer jusqu'en décembre. Cette fois-ci, le gouvernement ne pourra pas compter sur les voix de la gauche, comme lors du vote de la loi sur l'avortement. Les partis de gauche y sont opposés, le projet attaquant selon eux les petits épargnants.

Encore une réforme qui risque de finir au rencard...

François Gaillard



notes politiques

TRIBUNE SOCIALISTE CHANGE DE FORMULE

Cette semaine, Tribune socialiste a changé de format. Il passe à 24 pages sur grand format.

Cette nouvelle présentation permettra de réaliser chaque semaine un dossier central sur l'actualité. Le prochain dossier portera sur le Portugal.

Cette transformation a pour but une recherche d'une plus grande audience. Elle devrait entraîner aussi une plus grande facilité de lecture.

PAS DE CONDAMNATIONS POUR LES QUATRE ANTI-FASCISTES

Vendredi dernier quatre anti-fascistes passaient devant la 23^e chambre correctionnelle. Accusés, par des membres de l'UNI d'avoir attaqué, des colleurs de cette organisation d'extrême-droite, ils risquent un an de prison ferme pour trois d'entre eux. C'est tout au moins la peine demandée par le procureur général, Lecompte, en vertu de la loi scélérates anti-casseur. Les quatre anti-fascistes ont répondu aux allégations des « plaignants » que ce furent ces derniers qui les attaquèrent, à l'aide de fléaux et de matraques. Que le procureur croie des gens qui ont prouvé par le passé leur habileté dans le maniement d'instruments frappants, voilà qui ne nous étonne pas. L'UNI a bénéficié tout au long de sa lamentable existence d'une aide souvent matérielle du pouvoir. N'a-t-on pas reconnu en 69, lors d'une attaque à la Sorbonne des membres du SAC, dans un commando de l'UNI. Ce qui est parfaitement intolérable, c'est que ces jeunes passent en jugement pour s'être défendus. Ce qui encore est plus insupportable, c'est que deux d'entre eux soient maintenus en détention sous le prétexte qu'ils ont été reconnus par ces colleurs musclés. Et, ce qui serait parfaitement odieux, c'est qu'ils soient condamnés à la prison ferme. Ce serait alors confondre sciemment agresseurs et agressés. Le verdict sera rendu, vendredi par le tribunal de la 23^e chambre. En attendant, il faut écrire et en masse aux deux camarades maintenus derrière les barreaux.

Jean Jacques Lahyani : Maison d'arrêt de la Santé 42, rue de la Santé 75014 PARIS C-310
Serge Mazoué idem S-210



sonacotra

LES RESIDENTS S'ENGAGENT DANS UNE LONGUE BATAILLE



Et les lettres d'expulsion continuent d'arriver, à Dammarie-les-Lys, à Sannois, à Ermont. Tout cela ne surprend pas d'un tel gouvernement. Mais il est d'autres tentatives qui menacent l'unité du mouvement et viennent hélas de l'intérieur du mouvement ouvrier.

Le PCF divise

Le Parti communiste, c'est de lui qu'il s'agit, a décidé de diviser le mouvement ; ses élus, ses militants font régulièrement la tournée de 7 ou 8 foyers où ils tiennent à peu près ce langage : l'obstination du Comité de coordination vous conduit à la répression, il faut accepter les avantages proposés par la Sonacotra, foyer par foyer. Ecoutez Barontimi, responsable immigré auprès du Comité central : « On peut résoudre la situation... pour cela il faut entamer les discussions foyer par foyer là où existent encore (!) des grèves de loyer ». Autrement dit, la grève ce n'est presque plus rien et il faut vite la terminer, chacun dans son coin.

C'est ce qu'ils ont dit à Nanterre, à Butte-Blanche et Karl-Marx d'Argenteuil, à Pierrefitte où ils ont invité les délégués à la Mairie. Il ne faut pas mâcher ses mots : ces démarches du PC, qui s'appuient sur

Après le 1^{er} Mai, les résidents de la Sonacotra n'ont plus pour le moment d'échéance précise et spectaculaire, leur permettant de faire la démonstration publique de leur force.

Or la société Sonacotra et son directeur l'« estimable » député Claudius-Petit, font la sourde oreille : ils n'ont toujours pas répondu à la lettre du Comité de coordination les invitant à une négociation sérieuse.

Si les flics ne se manifestent plus trop ouvertement, ils gênent autant qu'ils le peuvent les délégués des résidents : une trentaine d'entre eux n'ont accès aux foyers que difficilement ; dès que les gérants ont connaissance de leur présence, ils téléphonent à la police. Malgré cela, les délégués réussissent à tenir trois ou quatre assemblées par mois dans chaque foyer mais leurs interventions se limitent souvent à de brèves prises de parole.

l'angoisse ressentie par certains résidents devant les manœuvres du pouvoir, sont scandaleuses : c'est de la division cynique.

La coordination fait face

Pour le moment, le Comité de coordination a pu y faire face : ainsi à Nanterre, où les délégués qui avaient signé un accord séparé ont été désavoués et remplacés. Mais, tout cela ne peut que gêner ses efforts pour s'installer dans une grève qui sera encore longue : « Au moins jusqu'à la rentrée », nous a dit un délégué.

Pour constater de solides positions, le comité de coordination a décidé d'attaquer sur le plan du droit et sur celui du renforcement du mouvement.

Un référé sur l'annulation des mesures d'expulsion

Aujourd'hui 5 mai, l'avocat des résidents demandera au tribunal administratif d'annuler en référé les mesures d'expulsion. Par ailleurs, afin de se doter d'une base légale, chaque comité doit se constituer en association de défense des résidents et le Comité de coordination en fera autant. Comme ça Ponia, Claudius-Petit et consorts ne pourront plus

les traiter comme de vagues fantômes. Dans le même temps, pour éviter que la Société ne fasse expulser des foyers ceux qui n'auront pas payé le loyer avant le 5 mai, date limite prévue par le règlement, les résidents verseront les loyers, à l'ancien taux, amputés de 100 F entre les mains d'un huissier. Pour prouver à tous qu'ils sont prêts à payer si la Sonacotra accepte la diminution demandée.

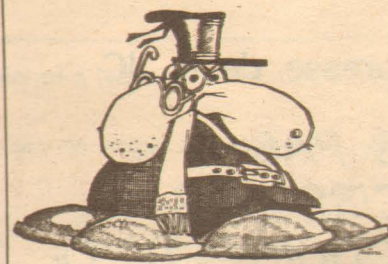
Les chambres gardées

Et puisque la société bloque toute attribution de chambre tant que dure la grève, les chambres de ceux qui vont au pays pendant les vacances seront gardées par leurs camarades jusqu'à leur retour.

Surtout pour éviter l'isolement, pour assurer l'information sur la lutte, le comité a décidé de sortir un journal, expliquant la lutte des résidents et décrivant son état actuel. Précieuse arme qui resserrera les liens entre des douzaines de centres de lutte, très dispersés. Il doit paraître en principe avant la fin de la semaine. Nous en rendrons compte largement.

Stratégie de longue haleine pour les résidents. Mais elle seule pourra contraindre la Sonacotra à la négociation et faire échec à la division.

Joseph Cabrol



LA REPRESSION ANTI-SYNDICALE

Paris-Rhône-Lyon

● Quatre délégués licenciés

De notre correspondant

C'est le 1^{er} Mai qu'a choisi Durauf, triste ministre du Travail, pour confirmer le licenciement de quatre délégués à Paris-Rhône (3 CFDT, un délégué CHS ex-membre de la CGT, exclu par la direction du syndicat au lendemain de la grève de novembre 75). A cette époque, l'inspectrice du travail avait refusé les licenciements de sept délégués, dont la direction voulait se débarrasser, prétextant des coups et blessures.

Or, tout au long de la grève, il avait été prouvé que la violence venait de la direction. Récemment, à l'occasion d'un procès en correctionnelle du délégué CHS pour coups et blessures, des photos ont été affichées sur le panneau CFDT où l'on pouvait voir la maîtrise, barres de fer à la main.

C'est sans doute ce que n'a pas pu supporter un sbire de la direction, le dénommé Mollard, qui, le mercredi 28 avril, a agressé en plein atelier et devant la maîtrise le secrétaire de la section CFDT.

Aujourd'hui, le responsable CFDT est à la porte, le nœvi continue son travail sans être inquiété. Lundi matin, à l'annonce des licenciements, un débrayage a eu lieu, ne regroupant que 150 personnes (sur 3 000). Le manque de préparation, mais surtout le manque d'unité syndicale depuis la grève dans l'usine, n'ont pas permis une plus forte riposte ; néanmoins, la section CGT, dans un communiqué remis à la presse, s'est élevée contre les licenciements. Contre la répression, la lutte doit s'intensifier. Non aux licenciements, réintégration des délégués !.

Caterpillar Grenoble

● Un ouvrier refuse le « boni » : licencié

Caterpillar, le trust mondial des engins de travaux publics, est implanté à Grenoble et à Echirolles, dans la banlieue de Grenoble. La surexploitation et la répression sont le lot quotidien des travailleurs.

Les ouvriers sont payés au « boni », la prime de rendement peut atteindre 40 % du salaire ! Toutes les combines sont bonnes pour sortir son « boni ». Résultat : il y a du « dépassement ». La direction s'arrange ainsi pour faire exécuter plus de pièces que le programme prévu. Dans ce cas, elle ne fait pas de cadeaux : soit elle fait « sauter » les pièces en supplément aux ouvriers des équipes qui ont travaillé dessus, soit elle fait travailler l'ouvrier sans lui payer les pièces en dépassement. Notons que l'inspecteur du travail, accours d'une visite récente, avait condamné le « dépassement » en disant que c'était à la direction d'assumer les charges dues aux défauts de son mode de fabrication. Un ouvrier de Cater-Grenoble a

refusé le système patronal. Vendredi 30 avril, il était menacé de licenciement.

Lundi, la CGT et la CFDT appellent à un débrayage en solidarité avec le camarade menacé. Ceux de Cater-Echirolles partent en manifestation dans l'usine, puis dans la rue jusqu'aux bureaux de Grenoble. La direction fait lanterner : elle ne donnera sa réponse que mardi à 9 H. Le mot d'ordre de grève est donc reconduit jusqu'à la décision.

Mardi matin, le débrayage est peu suivi, d'autant plus que certains délégués CGT à Echirolles incitent les travailleurs à reprendre le boulot pour ne débrayer qu'à 8 H 30. A Grenoble, en revanche, CGT et CFDT gardent une position commune.

Ce ne sont que 60 travailleurs qui se retrouveront mardi devant les bureaux de la direction pour apprendre la confirmation du licenciement annoncé. C'est aujourd'hui que la direction doit ratifier officiellement par lettre recommandée sa sentence.

Quimper

● La loi anti-casseurs pour une route bloquée

Les 9 responsables du bureau de la Fédération générale de l'Agriculture CFDT ont été condamnés chacun à 2 mois de prison avec sursis par le tribunal de Quimper. On leur reprochait d'avoir participé à une manifestation de soutien aux grévistes du Crédit agricole en avril 75, à la suite de laquelle la voie express Quimper-Brest avait été barrée et, paraît-il, deux automobiles endommagées.

La possibilité de réprimer n'importe quelle manifestation

On n'avait encore jamais vu une application aussi large de la loi anti-casseur contre des syndicalistes. L'interprétation qui en a été faite par le tribunal permet de réprimer n'importe quelle manifestation qui gêne la circulation. Un militant CFDT du Crédit agricole, Jacques Le

Une manifestation de soutien

Une manifestation de soutien aux inculpés a regroupé plus de 1 000 personnes devant le Palais de justice et a parcouru la ville à deux reprises aux cris de « A bas la justice de classe » et « Loi anti-casseurs, loi des exploités ». Après ces condamnations scandaleuses, une riposte de plus grande ampleur se prépare à Quimper dans tout le Finistère.

vie syndicale

26^e congrès du Livre CGT

« Un seul axe : renforcer la FFTL »

400 délégués de la fédération française des travailleurs du livre (CGT) sont réunis du 3 au 7 mai à la Grande-Motte pour leur XXVI^e congrès. La Grande-Motte, c'est l'usine à vacances, le béton, le symbole même d'une région transformée en « bronze-cul » de l'Europe. Ce cadre n'est d'ailleurs pas remis en cause par la FFTL qui, dans son dépliant local, se limite à une critique du dépérissement de l'économie régionale qu'elle juxtapose à une présentation de la Grande-Motte. De plus elle organise des soirées « folkloriques » gardiennes, dans la bonne tradition Ricard.

Malgré l'occupation actuelle par les travailleurs du livre de 14 imprimeries, l'axe du congrès n'est pas le développement des luttes ou leur popularisation, mais ainsi que le disent les banderoles de « renforcer la FFTL-CGT pour faire reculer le patronat ». Krasucki est sur place. Se serait-il déplacé pour répondre à certaines questions embarrassantes que se posent les travailleurs du livre comme l'issue de la lutte du Parisien Libéré, le refus d'une coordination des imprimeries en lutte (il n'existe qu'une coordination parisienne) ou même la question de la nationalisation de l'imprimerie française ?

Dans « l'imprimerie française » spécial congrès 76, qui présente le « congrès du renforcement », on trouve des publicités pour le Dauphiné-Libéré et surtout pour Ouest-france qui est le principal responsable de la liquidation de Caron-Ozanne. Cette publicité passe au moment où les travailleurs occupent toujours l'imprimerie

et où Ouest-licenciements, a été diffusé massivement sur toute la France pour le premier mai.

Il n'y a de congrès de la FFTL-CGT que tous les trois ans. L'an dernier, la conférence nationale était placée sous la présidence d'honneur de ceux du Parisien Libéré. Aujourd'hui, la FFTL se préoccupe surtout du renforcement du syndicat qui a perdu 3 000 adhérents, en grande partie à cause des licenciements et de la restructuration dans l'imprimerie. Plus que de créer les conditions d'unité et de lutte des travailleurs pour la défense de l'emploi.

● La 4^{ème} conférence nationale de la CGT sur les problèmes de l'immigration s'est tenue les 29 et 30 avril à Paris. 50 Unions départementales et 25 fédérations y étaient représentées. René Bühl, qui présidait les travaux, a notamment déclaré : « La CGT, avec toutes ses forces militantes, avec les travailleurs français et immigrés au coude à coude, doit partout établir un véritable barrage. Ce barrage, ce n'est pas l'agitation, l'excitation ou le verbiage pseudo-révolutionnaire... mais la force du nombre et le sang-froid ». Il a présenté la loi de 1972 comme une « étape importante ».

Sur les perspectives d'ensemble, il a expliqué : « Nous sommes fondés à affirmer aujourd'hui que la gauche est maintenant majoritaire dans le pays et que, sur la base du Programme commun, sa victoire est

une perspective réaliste à un terme relativement proche ».

Le comité de coordination des foyers Sonacotra qui dirige la lutte sur plus de cinquante foyers depuis plus d'un an, n'avait pas été invité.

● Congrès de la fédération des employés CGT : hier s'est ouvert à Vichy le congrès de la fédération des employés CGT. La fédération regroupe les assurances, les banques, la Sécurité sociale, les compagnies de navigation, le Crédit agricole et des professions diverses. Pendant quatre jours, les 500 congressistes discuteront le document d'orientation générale centré sur le Programme commun, le renforcement de la CGT, et les revendications professionnelles des différentes branches fédérales.



ILS ONT PRIS L'OFFENSIVE !

Mais que vont donc faire les Lips se demandent tous ceux qui suivent la situation ? Tous ceux qui étaient là à la marche ou aux innombrables meetings ?

« Lip renaîtra... » annoncent-ils, mais la situation est pourtant difficile, et aujourd'hui s'ils ne sont plus seuls à se battre, ils ne sont pas seuls non plus à avoir face à eux un patronat déterminé : ceux du Parisien Libéré tiennent depuis un an et plus, ceux de Triton depuis quinze mois, etc. Et les Lips dans un tel contexte sont à la fois un phare et un enjeu.

Une même regaine

Ainsi la bourgeoisie pavane à longueur de colonnes ! Du Parisien Libéré au Figaro, une même regaine, reprise et soutenue par le gouvernement : une chance a été donnée aux Lips, il n'y en aura pas de deuxième, il n'y aura pas de miracle, les Lips devront admettre la réalité et prendre leurs baluchons de chômeurs !... Et de se frotter les mains car avec un échec des Lips, c'est une dure leçon d'humiliation et de défaitisme qu'ils veulent infliger aux centaines de milliers de travailleurs en lutte pour le maintien de leur emploi !

Mais malheureusement, ce ton mielleux et faussement réaliste est

repris y compris dans le mouvement ouvrier par le PCF et la CGT, qui, en chœur, entonnent la même litanie sans désenchaner depuis des mois : des Lips, il y en a des centaines... ce n'est qu'une boîte parmi d'autres, donc traitons la comme telle. Et, de plus, Lip c'est la leçon de l'échec d'une collaboration de classe teintée de gauchisme. Or, hier dans « L'Humanité », le préposé aux bonnes œuvres Charles Silvestre s'exprimait crûment dans un billet intitulé sans vergogne ni fausse modestie : « Leçon... ». Et quelle leçon en effet ! la démarche est simple : la bourgeoisie croyait pouvoir duper les travailleurs dans une entreprise de collaboration de classe, heureusement : « Le comportement de la classe ouvrière ayant, depuis 1973, quasiment liquidé cette entreprise de collaboration ouverte, les patrons ont tiré cette conclusion : finissons-en... ». Et Lip doit donc inciter à lutter « Sans se laisser duper par les prétendus miracles d'un patronat moderne... » et doit donc conduire « à tout faire pour le rassemblement des victimes du régime... ». Et le dernier paragraphe triomphant s'intitule : « Formidable leçon... Si l'on observe bien toutes les fluctuations de l'affaire Lip, on se convaincra de ceci : rien n'est plus urgent pour les travailleurs que de renforcer leur parti ».

Et voilà, le tour est joué, les perspectives sont claires, pour les Lips, comme pour toutes les « victimes », une seule perspective : le Programme Commun et l'adhésion au PC ! Un peu mince, non ? C'est

pourtant là l'axe des prises de position, et des tracts CGT également, pour qui la mort des Lips est la preuve de la justesse de leurs positions. C'est dans un tel contexte qu'il faut voir combien leurs propositions d'actions dans l'entreprise étaient soit dérisoires (délégations auprès des pouvoirs publics) soit démagogiques (appel à la grève, mais refus d'occuper la nuit), soit sectaires (rassemblement PCF).

Quant au Parti Socialiste, il procède avec un peu plus de prudence mais une même démarche : Lip était une expérience sympathique, mais vouée à l'échec, une seule solution aujourd'hui, le Programme Commun.

Certes, mettre l'accent sur le problème du débouché politique a le mérite de montrer que le vrai problème, la vraie solution est ailleurs ; et en ce sens, le raisonnement du PCF comme du PS peut sans conteste marquer des points auprès de ceux qui sont un peu désarçonnés par l'absence de perspectives claires avancée par les Lips, et c'est à ce niveau là que les Lips doivent répondre.

Lancer une bataille qui concerne tous les travailleurs

Oui, la situation est difficile et en rien semblable à celle de 73, mais faut-il pour autant baisser les bras et attendre des élections ? Faut-il se battre seuls ? Faut-il présenter un plan crédible et essayer alors de convaincre le gouvernement de son sérieux, et de la nécessité de ne pas perdre un tel « patrimoine national » ? Ou faut-il résolument prendre, comme en 73, l'offensive et profiter de l'impact national de Lip pour relancer une bataille qui concerne bien toutes les boîtes menacées de fermeture ?

Les Lips ont pris l'offensive : ils occupent, ils organisent des « journées portes ouvertes ». Peut-être la semaine prochaine, l'entreprise sera-t-elle ouverte, et redeviendra-t-elle ce pôle d'attraction de métropole des luttes. Ils ont renoué les fils de la solidarité de 73 en réenvoyant le nouveau « Lip-

Unité » aux anciens abonnés. Mais, lutter de manière audacieuse n'est plus suffisant aujourd'hui, les Lips le sentent et le disent, c'est la question du débouché de toutes ces luttes qui est en jeu, c'est là dedans que doit s'inscrire leur réponse. Les Lips peuvent déjà profiter de leur prestige pour pousser à une coordination des luttes, mais ils doivent aller plus loin pour vaincre, ils doivent être capables de présenter des perspectives qui puissent être reprises par les autres travailleurs, des perspectives qui soient communes à toutes les entreprises en lutte, des perspectives que l'ancien abonné à Lip-Unité puisse comprendre et défendre dans son entreprise. C'est là-dessus qu'il faut travailler, et il faut reconnaître qu'une campagne se basant sur la viabilité de l'horlogerie ne correspondrait pas à de tels objectifs. Elle serait mal comprise et n'intéresserait pas tous ceux qui ne sont pas dans l'horlogerie

Un enjeu

Aujourd'hui la bataille des Lips est effectivement un enjeu, un enjeu pour l'avenir des travailleurs d'une branche, pour ceux d'une région, un enjeu aussi pour l'ensemble des luttes sur l'emploi. Voilà pourquoi il est important que les Lips lancent des initiatives qui concernent objectivement tous ceux qui luttent. Une bataille pour la nationalisation, sans indemnité, et sous leur contrôle toucherait tous ceux qui sont dans la même situation et pourrait donc devenir un axe de bataille pour d'autres entreprises.

En cela même, elle poserait aux organisations du mouvement ouvrier le problème d'en faire une bataille centrale pour toutes ces entreprises. Ce serait également, de par le débat qu'entraînerait un tel mot d'ordre, un moyen de poser au PC comme au PS une question qui bientôt pourrait être brûlante : si demain des travailleurs votent et demandent à un gouvernement d'Union de la Gauche la nationalisation de leur entreprise, que ferez-vous ?

Suzette Triton

A travers leurs journaux la voix des chômeurs

De plus en plus de comités de chômeurs décident de sortir des bulletins réguliers (gratuits ou payants). Ainsi à Nantes, les comités CGT et CFDT qui, par ailleurs, se retrouvent dans des actions unitaires, viennent chacun de sortir le n° 2 de leur journal.

Dans l'Union des chômeurs, journal du comité CGT des chômeurs de Nantes, nous pouvons lire des échos sur la vie du comité, sur les CET, sur les droits des chômeurs, les annonces racistes, le Premier Mai, les luttes à Tréfilum et à l'INSEE, et un article sur les comités de chômeurs de la région nantaise dans les années 30 : « ... toute tentative d'unité d'action faite par la CGTU était systématiquement repoussée par la CGT ; c'est dans ce contexte que se constituèrent un comité de chômeurs à Nantes et un à St Nazaire, à l'initiative des syndicats unitaires, groupant tous ceux et celles qui voulaient y adhérer, alors que les syndicats CGT limitaient leur activité, dans ce domaine, à la

seule organisation de leurs adhérents au chômage... C'est sans doute la marche des chômeurs de St Nazaire à Nantes en 1933, qui fut la plus importante ; partie à pied de St Nazaire, elle était accueillie le lendemain à l'entrée de Nantes par plusieurs milliers de travailleurs nantais qui avaient débrayé à l'appel parallèle des syndicats CGT, CGTU, et du comité de chômeurs... ».

Dans La Voix des Chômeurs, journal du collectif chômeurs CFDT (ouvert à tous les chômeurs syndiqués ou non), on trouve entre autres (femmes-chômeuses, immigrés, transports) un article sur les négriers du travail intérimaire : Il a fallu en vendre du nègre » (comme on disait à l'époque) pour édifier ces splendides (ygy) des quais de Nantes ! Entre 1715 et 1775, les armateurs nantais « traitèrent » environ 240 000 noirs. Fidèles à la tradition, de nombreuses entreprises intérimaires de Nantes ont choisi d'ouvrir boutique sur ces mêmes quais et ces mêmes « hôtels » négriers ; les risques du métier sont beaucoup moins grands qu'au 18^e Siècle, et la législation presque aussi libérale... »



• EDF : la CGT appelle ses adhérents de la région parisienne à des arrêts de travail afin de participer au rassemblement qui aura lieu devant le siège des directions générales, à 10 H aujourd'hui, pour protester contre les sanctions infligées à des syndiqués CGT du centre EDF de Bourg la Reine pour avoir procédé à des coupures de courant. Les mêmes sanctions concernent trois syndicalistes à Lyon et un autre à Lille.

Au centre d'Issy les Moulineaux, la grève continue. L'assemblée générale de mardi a décidé la constitution d'un comité de grève regroupant deux membres élus par service. Aujourd'hui, trois postes seront occupés et des coupures tournantes auront lieu sur les secteurs industriels, les dépannages pour les usagers domestiques seront assurés gratuitement.

• CFI-Amilly (Montargis). Quatrième semaines d'occupation. Après le jugement en référé du 30 avril ordonnant l'expulsion des grévistes qui occupent les locaux, parès la réunion sans résultat du même jour à la sous-préfecture, les travailleurs ont décidé de continuer l'occupation malgré les menaces d'expulsion, et d'élargir le mouvement de solidarité sur la ville.

Mardi 4 mai, ils sont allés à une vingtaine occuper le siège de la direction à Montreuil ; ils ont repoussé à une large majorité la manœuvre des cadres qui réclamaient un vote à bulletin secret sur la poursuite du mouvement.

• Les élèves infirmières de l'école de Brest ont décidé la grève des stages pour toute cette semaine. Elles exigent la rénumération des stages d'été et le statut de « travailleur en formation ».

Correspondant

• Les employés de la banque populaire des Pyrénées orientales, de l'Aude et de l'Ariège sont en lutte. Plus de 800 personnes sont concernées. Il faut savoir que ces « privilégiés » ont un salaire d'embauche inférieur au SMIC. Les femmes souffrent particulièrement de la discrimination. Elles ont en général un travail plus rude, des cadences pénibles et il leur est plus difficile de présenter des diplômes. Les femmes, les jeunes, constituent la « force de frappe » de la grève actuelle, car, à l'appel de la CGT largement majoritaire, plus de 70 % du personnel de Perpignan, Lavelante, Carcassonne et Narbonne s'est mis en grève pour 24 H reconductibles, depuis le 28 avril.

Correspondant

• Après 8 jours de grève, les travailleurs de l'AEE (Amicale pour l'Enseignement des Etrangers) ont obtenu : des garanties d'emploi, le paiement des jours de grève, ainsi que quelques autres avantages. Pas de problème : la lutte, ça paie.

Correspondant

TRIBUNE des luttes

Section CFDT du groupe Mornay

Communiqué de presse

Le personnel des Caisses de retraite complémentaire a manifesté le 29 avril devant l'AGIRC ;
— pour soutenir les caisses actuellement en grève (IRPSACM) ;
— pour l'ouverture des négociations ;
— contre les décentralisations. Pas de licenciement sans reclassement préalable ;
— pour la révision de la convention collective nationale ;
— pour l'amélioration des conditions de travail du personnel et de la prestation sociale ;
— pour l'augmentation des salaires sur la base des indices syndicaux et 200 F mensuels pour tous ;
— pour une réduction des salaires et des avantages acquis ;
— pour l'application d'une convention nationale collective à l'ensemble des Caisses de retraite.

Retraités, employés, même combat !

Centres de loisirs de Courbevoie Section syndicale CFDT

Licenciements de 14 animateurs syndiqués CFDT aux centres de loisirs

Juin / septembre 1975, 4 mois de grève aux Centres de Loisirs. Grève dont la presse a fait largement écho : Le Monde, Libé, La Croix... Grève durant laquelle cinq animateurs dont le délégué syndical ont été licenciés... sans aucun motif !

Depuis le mois d'octobre, Mr Deprez, député-maire et président de l'association, poursuit impunément sa politique anti-syndicale ; après avoir payé, pendant six mois, cinq animateurs à ne rien faire, il vient de les licencier. Motif... refus de poste, alors que depuis des mois ils demandent à reprendre leur travail ! En vérité, ils constituaient les derniers éléments de la section syndicale CFDT. Voilà le vrai motif de leur licenciement.

Aujourd'hui, nous dénonçons par voie d'affiches et de tracts (ci-joint) les méthodes fascistes du sieur Deprez ! Le jeudi 6 mai, le procès engagé contre Deprez va avoir lieu. A cette occasion, les animateurs des CLC entendent donner à cette affaire l'importance qu'elle mérite.

Nous tiendrons donc une conférence de presse tout de suite après le procès (17 H environ).

Jeudi 6 mai à partir de 15 Heures au tribunal d'instance de Courbevoie (près de la Mairie).

Pour tous renseignements : Bernard Vergnes ou Marie Guéant, tél : 655 03 61

école

RUMEUR DES LYCEES ET DES CET

Cotoyant l'imposante vague étudiante, les grèves lycéennes et collégiennes qui se sont poursuivies ces dernières semaines n'ont pas vraiment forcé l'attention. D'autant plus que la manifestation des lycées parisiens le 30 avril n'a rassemblé qu'un millier de personnes. Et pourtant des centaines d'établissements ont été ébranlés par des mobilisations et certains le sont toujours. Des échos comme ceux que nous publions encore aujourd'hui le prouvent. Différents des années précédentes, ces mouvements inégaux ont vu apparaître de nouvelles formes de lutte, ont permis de conquérir des libertés élémentaires, d'arracher le maximum localement. L'exemple des CET des 18ème et 19ème arrondissements de Paris illustre ce nouveau climat.

Voir en page 12, nos articles étudiants.

INFOS LYCEES-CET

Grenoble : coordination des comités de lutte du Technique, aujourd'hui, 14 heures, à la Bourse du Travail. **Strasbourg :** occupation la semaine dernière d'un des lycées les plus répressifs, le lycée Pontonniers, avec des commissions. Le proviseur d'un autre établissement, en grève aussi, meurt d'une crise cardiaque après avoir insulté les piquets de grève. C'est le prétexte d'une campagne des CDR et des fascistes rendant presque responsable de sa mort le mouvement lycéen. Des élèves sont menacés de passer en correctionnelle pour violation de domicile. **St-Brieuc :** dans cette ville où il existe une coordination des comités de lutte lycéens, animant également une coordination départementale des Côtes du Nord, la grève a touché quatre établissements et deux CET. **Vitry :** après la réunion organisée le 29 avril par l'Ecole Emancipée, le SGEN et les Comités de lutte, un comité enseignants-parents-lycéens a été constitué. **Versailles :** meeting régional hier, organisé par la coordination des comités de lutte avec le soutien de l'UL-CFDT, du SNES et du SGEN de nombreux lycées. **Montage audio-visuel** réalisé par les lycéens de St-Cloud disponible au 121 avenue du Maine, 75014, la Criée. **Quartier latin (Paris) :** au Lycée Henri IV, les gardes mobiles sont intervenus le 30 avril contre des élèves de troisième qui distribuaient des tracts du comité d'action et d'information lycéen, qui est le comité de lutte du premier cycle, opérant des vérifications d'identité. Arrêt de travail des profs du SNES

LYCEENNES

En vue d'une coordination des groupes femmes lycéens, des copines des groupes femmes de lycées réunies pour la préparation du 1^{er} Mai, appellent à une première rencontre au niveau de la région parisienne des groupes femmes lycéens pour échanger les expériences, pour discuter de l'école sexiste, du rôle des groupes dans le mouvement, et des formes de lutte contre l'oppression de la lycéenne. Jeudi 6 mai à 18 heures, fac de Jussieu.

et du SGEN par solidarité et plainte de l'administration contre la police. Un sit-in des profs et des élèves a forcé les flics à partir. Au Lycée Montaigne, ce sont les fascistes qui opèrent, provoquant à la sortie, puisque la fac d'Assas est proche. Grève hier contre ces exactions, des profs, des surveillants avec des commissions communes avec les élèves après une protestation commune du SNES, du SGEN, du SNALC, des parents Cornec et Lagarde, de l'UL-CFDT, du SNESup Assas. Des poursuites contre des fascistes notoires sont exigées. Si rien n'est fait, une grève reconductible à partir du 10 mai et une manifestation avec tous les établissements concernés par ce problème sur le quartier sont envisagées. **Belfort :** les comités de lutte lycéens et collégiens sont intervenus lors de l'émission de radio la « Case trésor ». Un communiqué ayant été refusé, ils sont intervenus de la salle, lançant des mots d'ordre.

A Paris 18°-19°

DEUX SEMAINES DE GREVE DANS LES CET

Dans plusieurs CET du 18° et du 19° ce sont les journées d'action du mouvement étudiant des 22 et 23 avril qui ont déclenché les grèves. Mais tout de suite, les collégiens ont écrit leurs cahiers de revendications CET par CET comme à Jacquart, à Potain, à l'Evangile ou à Clavel. Le CET Curial, lui, s'est mis en grève à la suite d'une manif des lycéens de Bergson et des CET Potain et Initiative devant Curial que les flics occupaient le lendemain !

Très vite les collégiens en grève ont été confrontés à un problème : **Comment organiser la grève ?** Des AG ont élu des comités de grève mais le problème de l'animation de la grève restait posé. Le travail en commission a été souvent difficile à mettre sur pied. Souvent on avait la tentation de « sortir » du CET. Les camarades de LO proposaient même à l'Evangile une sortie au Bois de Boulogne ! Alors que le problème était d'organiser la grève dans le CET. Plutôt

A propos du suicide de Michel à Nevers, un lecteur nous écrit :

« Je voudrais vous insulter de nous avoir donné un peu d'espoir... »

A la suite de l'article Michel suicidé de la société et à propos de la maladie et de la folie en général, je voudrais vous faire part du sentiment (ou ressentiment ?) de tous ceux que la prise de conscience politique conduit, non pas au militantisme, mais à la mort et à la dérive...

Ceux là sont venus à la révolution de par leur histoire personnelle, ils ont mis à jour par hasard le pied dans l'engrenage, tout comme moi, je me suis trouvé dans un meeting au Palais des sports, lors de la campagne présidentielle de Krivine.

Mais était-ce un hasard ? Car, voyez-vous, la souffrance, ça rend intelligent.

Ensuite, tout s'enchaîne ou plutôt tout se déchire, c'est l'évolution d'une conscience politique incapable de se traduire dans un travail de masse, c'est une contradiction douloureuse, supplémentaire, qui s'ajoute aux autres.

C'est avoir haï une sale guerre impérialiste en Indochine, avoir admiré la témérité révolutionnaire d'un peuple, avoir puissamment assisté à encore une défaite du mouvement ouvrier au Chili et à la naissance d'une résistance héroïque si tant est qu'il s'agisse de héros...

Vous nous rendez plus fragiles, mais pas plus forts. On parle de « subjectivité », en fait, on nous écorche un peu plus.

Comprenez bier, que ce n'est pas le désir de militer, ni d'autres désirs, qui nous fait

défaul, mais l'impossibilité de réaliser ce (ou ces) désirs. Alors, il ne nous reste que le désir de mort (« cette aspiration profonde » selon Michel) vécu différemment chez les uns et les autres du suicide, lucide et courageux pour les uns, à une plus lente autodestruction pour les autres. Je ne trouve pas d'arguments, mais je voudrais vous battre, vous insulter de nous avoir donné un peu d'espoir.

Dans l'article sur Michel, vous incriminez la société pourrissante et répressive, c'est vrai, mais n'empêche que le geste de Michel à 18 ans me donne envie de hurler.

Donnez nous au moins des champs d'honneur, hâtez l'heure de l'insurrection, à quand l'épreuve finale ? Finissons-en. Mais en attendant, que faire ?

Nous, les paumés de la révolution, comment continuer à vivre, comment guérir, comment crever ? On m'objectera l'ampleur des tâches, les contraintes d'une organisation révolutionnaire... Vous nous abandonnez tout comme la révolution vous abandonnera si vous cessez, par épuisement, par désespoir ou par je ne sais quoi encore, de lui consacrer le meilleur de vous-mêmes.

Soyez sans rancune, je voulais me soulager, au fond vous nous ressemblez, et si je guéris, si on m'en donne la force, je vous rejoindrai corps et âme.

Fraternellement
F.

que d'aller voir un film à Jussieu, il aurait été plus intéressant de passer le film qu'on voulait dans les CET.

Cela donnait un contenu concret à la lutte pour un foyer géré par les élèves. Et aussi comment s'organiser contre l'isolement des grèves et la répression ? C'est en se coordonnant et en demandant le soutien des syndicats des profs et des travailleurs qu'on pouvait le faire. Les CET du 18°-19° l'ont fait.

A Curial des contacts ont été pris avec la CGT de l'imprimerie Lang qui est juste à côté. Les ouvriers de Lang ont fourni aux collégiens de Curial du papier pour faire des affiches. Mais cette coordination locale ne s'est pas vraiment stabilisée. Elle n'a pas été voir les unions locales CGT et CFDT comme l'ont fait les étudiants de Clignancourt qui sont venus diffuser un tract signé par leur comité de grève et par l'UL-CFDT

18° pour expliquer leur lutte aux collégiens.

Aujourd'hui, la principale question, c'est : **Comment continuer la lutte ?** On ne peut pas continuer la grève indéfiniment mais nos revendications restent cependant. A Clavel il existe un comité unitaire des collégiens qui a appelé à débrayer pour les journées d'action, permettant ainsi de mener une « grève perlée ». A Jacquart et à Curial, il existe aussi des comités d'élèves. A l'Evangile il y a un journal du CET, « Pirate ». C'est lui qui a appelé à la grève. Pourquoi Pirate ne serait-il pas le journal d'un comité d'élèves ? C'est un grand mouvement unitaire et permanent qu'il faut construire, capable de défendre les revendications des collégiens, un peu comme un grand syndicat.

Correspondant
Technique Rouge
18°-19°

NI JULES FERRY, NI RENE HABY

par Jeamic, Rozen et Kent

3. LA MAIN-MISE PATRONALE

Après la rentabilisation et la sélection, nous présentons aujourd'hui la main-mise patronale dans la réforme Haby.

Elle fait régner, à tous les niveaux, par les options, par la sélection, l'esprit de rentabilisation, d'efficacité, de compétition nécessaire au système capitaliste. Tout ce qui est recherche et savoir « gratuits » est méprisé et marginalisé.

Par le biais d'une certaine autonomie pédagogique des lycées (qui seront obligés de choisir entre le large éventail des options), par l'autonomie hiérarchisée des Universités, la Réforme introduit officiellement un esprit de concurrence et de hiérarchie accentuée dans l'Education nationale.

Par la présence déterminante du patronat, ès qualité, dans les jurys, dans les GET (groupes d'étude technique chargés de centraliser les demandes d'habilitation des diplômés universitaires) ; par des stages éventuels chez les professionnels agréés, par la dénationalisation des diplômes universitaires mais peut-être aussi du bac qui n'est nulle part reconnu comme « diplôme national », la main-mise du patronat déjà commencée s'aggrave et se généralise.

Cette subordination de l'enseignement au patronat met l'Ecole au service des besoins de l'économie. Bien mieux, cette subordination qu'on appelle « professionnalisation » de l'enseignement, on la justifie : ainsi l'Ecole ne fera plus de chômeurs diplômés mais des diplômés qualifiés qui trouveront des emplois correspondant à leur niveau de qualification. Or :

— le patronat ne maîtrise aucunement les problèmes de l'emploi et des qualifications nécessaires. La preuve en est donnée par les IUT, enseignement professionnalisé par excellence, dont 20 % des diplômés seulement trouvent un emploi correspondant à leur qualification acquise.

— Le 7ème Plan prévoit un million de chômeurs pour 1980. Alors est-ce l'Ecole qui est responsable du chômage ou le système économique lui-même ?

DEMAIN : Le respect de l'ordre établi

l'homme des casernes

ARRESTATION DE DOMINIQUE BONNOT

Dominique Bonnot, insoumis depuis le 12 avril 1976, membre du groupe lillois d'Insoumission collective internationale, a été arrêté le 1^{er} mai 1976 à la frontière belge.

Il est actuellement gardé à vue dans les locaux de la gendarmerie. Il devrait être prochainement transféré au 43^e RI à la Citadelle (Lille).

Afin d'exiger sa libération, écrivez au commandant de la 2^e Région militaire : caserne Vandamme, 59998 Lille-Armées.

MONTBELIARD LA SM FRAPPE !

Après la diffusion du troisième numéro du « 1^{er} RA l'bol », journal du Comité de soldats du 1^{er} RA de Montbéliard, la répression a frappé.

Une dizaine de soldats ont été arrêtés, mis aux arrêts de rigueur et mutés, tout ceci dans le plus grand secret. Il s'agit des soldats : Zouad, Rémy (muté à Lure), Bost (muté au Valdahon), Mangin, Udry, Dales, Forest (muté au Valdahon), Vandepote.

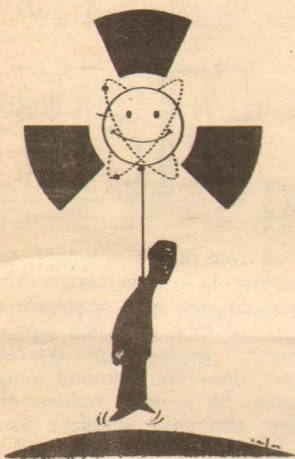
Le comité de soldats du 1^{er} RA dénonce les méthodes scandaleuses de la Sécurité militaire, notamment les longs interrogatoires qu'elle fait subir aux appelés. Il s'insurge contre l'inexistence totale des moyens de défense pour les soldats en butte à l'arbitraire de la Sécurité militaire.

Le Comité de soldats du 1^{er} RA demande, à l'occasion du 1^{er} Mai, aux organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier, au mouvement des étudiants, lycéens et CET du pays de Montbéliard, notamment de soutenir la lutte qu'il a entreprise pour le droit d'expression et d'association des soldats dans les casernes, d'exprimer leur solidarité avec les appelés emprisonnés en tant que travailleurs sous l'unique forme.

MANOEUVRES DE GUERRE CIVILE AU VALDAHON (SUITE)

Nous avons publié des correspondances de comités de soldats témoignant sur des exercices de répression anti-ouvrières pratiqués par les gardes-mobiles dans la région du Valdahon. Un soldat apporte des précisions :

« Du 15 mars au 16 avril, le camp a été en grande partie occupé par des escadrons de gendarmerie mobile, en deux vagues successives (...) La seconde vague a consacré la quasi-totalité de son temps au camp à des manœuvres anti-émeutes. Celles-ci ont entraîné la répétition d'exercices bien connus : prise de barricades, attaques de « manifestants ». Elles ont également été marquées par la mise en œuvre de matériel ultra moderne encore jamais apparu dans les manifestations, à savoir des véhicules étanches, type auto-mitrailleuses équipées d'une mitrailleuse orientable de 12,7 mm, et pourvus d'une sorte de poussoir à l'avant, visant à écarter les obstacles (barricades). Ces engins sont construits par Berliet ».



LA LOGIQUE DES NUCLEOPATHES

La décision du gouvernement d'engager la construction de Super-Phénix, le plus grand réacteur à neutrons rapides du monde à la logique implacable d'une démonstration mathématique. Mais cette logique est celle de hauts fonctionnaires dont la neutralité de façade ne fait plus illusion : c'est la logique meurtrière d'une classe sociale qui a toujours considéré les travailleurs comme du bétail humain, et qui mise aujourd'hui sur le nucléaire, après le charbon et le pétrole, pour accumuler de nouveaux profits.

Nous disposons pour cette enquête de documents au charme discret, de ces dossiers confidentiels que l'on dispose sur les bureaux en acajou

de M. d'Ornano ou de M. Kirby, PDG de Westinghouse electric international Company. Rien de fracassant, moins de brutalité cynique que dans les documents émanant des services de M. Poniowski. Mais sous un langage de jésuites, la logique froide d'une classe sociale.

Dans une série de cinq articles, nous nous efforçons de démontrer l'absurdité de cette logique, en nous appuyant, quelquefois de façon critique, sur les arguments développés par tous ceux qui n'ont jamais eu voix au chapitre : les organisations ouvrières et surtout les divers comités écologiques qui sont nombreux à avoir écrit à Rouge pour témoigner de leurs luttes.

1/ LE CHOIX

C'est un comité interministériel restreint réuni le 15 avril dernier qui a confirmé le choix prévisible de construire en France un surrégénérateur de 1200 Mwe à Creys-Malville près de Lyon, après le prototype de 250 Mwe, Phénix, en service à Marcoule.

Le comité a d'autre part autorisé l'EDF à passer en 1978 des commandes de centrales à eau légère (distinctes des surrégénérateurs) pour 5 000 Mwe, ce qui marque un ralentissement par rapport aux deux années précédentes où le chiffre était de 6 000. Enfin, le comité s'est efforcé de donner l'impression qu'il ne négligeait pas totalement les autres sources d'énergie : il annonce l'augmentation des crédits - ultra maigres - pour la recherche des énergies « nouvelles », géothermique et solaire, l'intensification de la recherche de pétrole « Off-shore » et un « inventaire » du potentiel hydro-électrique.

Mais la chose qui compte, c'est « le » nucléaire. Pour le ralentissement relatif du rythme de construction, il n'est pas inspiré, sauf en paroles, par la prudence à l'égard des risques du programme, mais par la rude nécessité : la crise, qui n'a pas causé moins qu'une baisse de 7 % de la consommation d'énergie en 1975. Cet infléchissement se situe d'ailleurs sur une courbe ascendante très marquée, surtout depuis la décision du conseil de planification de février 75 : accélération, restructuration, concentration sur une « filière », la filière américaine Westinghouse à eau légère. Aussi la décision essentielle n'est-elle pas le léger « coup de frein », mais l'option confirmée en faveur de « Super-Phénix ». Cette décision, loin d'être un acte isolé, engage tout le programme nucléaire, et donc toute la politique énergétique française.

Tous les œufs dans le même panier

Le surrégénérateur fonctionne avec du plutonium comme combustible. La première chose à faire, quand on engage la construction d'un surrégénérateur, est donc de lui fournir du plutonium. Or, le plutonium ne se trouve pas dans la nature. On l'obtient par le retraitement des combustibles irradiés des autres centrales, c'est-à-dire des centrales Westinghouse à eau légère. Il en résulte que tout le système se structure autour du surrégénérateur :

- A l'amont, il faut développer un parc de réacteurs à eau légère pour fournir sa charge au surrégénérateur, et construire une usine de retraitement du combustible usé : c'est l'usine de La Hague en Normandie.
- A l'aval, il y aura traitement du combustible usé retiré du surrégénérateur qu'il faudra retraiter pour en tirer encore du plutonium. D'où la nécessité de construire une usine géante de retraitement à La Hague, dont la première tranche, l'atelier HAO, en cours de réalisation connaît déjà une montagne de difficultés technologiques.

Ainsi, la spirale s'enroule, sans échappatoires. On ne peut imaginer système plus rigide et plus irréversible.

Tous les œufs dans le même panier

Alors, pourquoi ?

Les technocrates répondent par une belle histoire : « il était une fois, un oiseau merveilleux, qui avait le pouvoir de renaître de ses cendres après s'être consumé. C'était le Phénix ».

Ils nous expliquent ainsi leur parabole : comment donc couvrir les besoins énergétiques du « pays » dans le cadre de la crise pétrolière et de l'épuisement des gisements charbonniers ?

Une possibilité existe : développer un parc de surrégénérateurs car ces derniers ont, comme leur nom le suggère, une qualité réellement prodigieuse : ils produisent plus de plutonium qu'ils n'en consomment, tel le Phénix renaissant de ses cendres, et même mieux que lui, puisqu'il y a un surcroît de plutonium qui nous affranchit des limites de la source naturelle.

Qui ne mettrait chapeau bas ? Or cette histoire, comme celle du Phénix risque bien de n'être qu'un mythe né de l'imagination technologique. Le raisonnement semble imparable, alors qu'il est largement spéculatif.

1) Un système autophage (qui se mange lui-même)

Pour alimenter un surrégénérateur en combustible pour la première fois, il faut construire des centrales à eau légère, et pour cela, il faut consommer des quantités considérables de fuel et de charbon, c'est-à-dire que l'on gaspille d'un côté, ce que l'on espère récupérer de l'autre plus tard. Des scientifiques du groupe Diogène de Lyon, les syndicalistes de la CFDT, ont montré que le bilan énergétique, c'est-à-dire le surcroît d'énergie produite par rapport à l'énergie consommée serait négatif de ce fait au moins jusque vers 1990.

2) L'impasse de la fuite en avant.

La réponse à ces objections ne serait-elle pas : accélérons, accélérons ? Plus vite le surrégénérateur produira du plutonium, plus vite le bilan énergétique augmentera. Et voilà le technocrate qui pousse à la roue pour tout (et pour les cadences imposées aux travailleurs en particulier !) en se riant du militant écologique « passiste » et « timoré ».

Eh bien, là encore, il y a les qqqgrandes chances pour qu'il ait tort.

Un rapport publié par les Amis de la terre, le Rapport Poincaré, démontre que même dans l'hypothèse idéale de mise en œuvre des surrégénérateurs, ces derniers ne pourraient prendre le relais à temps.

Pour cela, il faut tenir compte de deux éléments : le taux de surrégénération, qui est la proportion de combustible produite par rapport au combustible brûlé,

Si ça ne tourne pas rond c'est Poincaré

Le rapport a reçu ce nom (1) parce que les calculs faits par les amis de la terre, montrent que pour les surrégénérateurs prennent le relais à temps, il aurait fallu que Poincaré, alors Président de la république inaugure la première centrale à la fin de la 1ère guerre mondiale. Voici le résumé des conclusions du rapport :

Même un système nucléaire « idéal » qui permettrait de passer le plus vite possible aux surrégénérateurs serait incapable au bout de vingt ans de fournir autant d'énergie que nous n'en consommons actuellement, toutes formes comprises.

Par conséquent, un programme « optimal » - qui assurerait la meilleure pénétration possible des réacteurs surrégénérateurs dans un programme de croissance linéaire du parc à eau légère - aurait un développement plus lent.

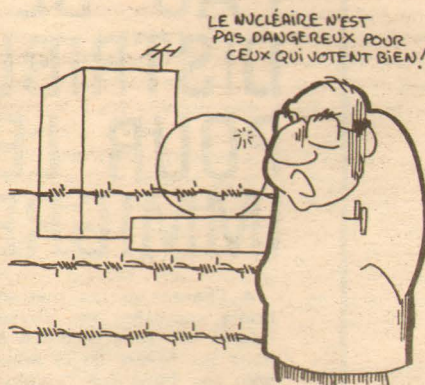
A plus forte raison les programmes actuels vont se trouver devant des difficultés insurmontables lorsque les pénuries de combustibles fossiles et d'uranium conjugueraient leurs effets. Certes une croissance forcée ne semble pas impossible à réaliser (mais à quel prix ?) jusqu'en l'an 2 000 et - hypothétiquement - au delà de 2 040, mais, entre les deux, une récession de la production d'énergie apparaît inévitable. Les responsables l'ignorent-ils ou le taisent-ils ?

Il ne reste donc aucune justification prospective pour des programmes nucléaires accélérés. Au contraire, tout investissement dans ce domaine se paiera très cher quand viendra l'heure de la pénurie, dans une quarantaine d'années. Les techniciens de l'énergie ont suffisamment berné le commun des mortels avec des promesses miraculeuses. Il est trop tard pour faire du nucléaire, mais il est encore temps d'investir dans l'énergie solaire.

Choisir pour le court terme, pour reproduire une structure, c'est contraindre l'avenir sans rien préparer, sinon un totalitarisme austère et sinistre. Expliquer l'inévitable, c'est accepter de rendre son pouvoir et de travailler au jour le jour avec les autres.

C'est sans doute trop demander aux maniaques du pouvoir.

(1) Rapport Poincaré en vente aux amis de la terre 16, rue de l'université 75007 PARIS



et le délai de doublement : pour qu'un surrégénérateur, produise assez de plutonium pour en alimenter un autre, il faut qu'il ait produit le double de sa charge. Ce délai dépend du taux de surrégénération, et du volume de la charge initiale, elle-même liée à la quantité d'uranium à laquelle on aura eu accès. Ce délai est de 50 ans en

moyenne (voir le tableau en annexe), à condition, rappelons-le, que tout se passe sans le moindre accroc technologique ou écologique.

Dans tous les cas de figure, il y aura avant ce délai, une pénurie de combustible fossile doublée d'une pénurie d'uranium. En effet, les réacteurs à eau légère ont un rendement très faible en plutonium par rapport au combustible qu'elles brûlent.

Cette pénurie n'est pas forcément un épuisement physique absolu. C'est peut-être l'aspect ambigu du raisonnement des Amis de la terre qui dit que les « lois de la nature » empêchent le fonctionnement d'un système basé sur les surrégénérateurs. Elle est essentiellement liée aux conditions d'accès au minerai qui sont à fois technologiques, financières et politiques : dispersion ou concentration du minerai, coût de son exploitation, réseau de relations internationales et néo-coloniales etc...

Ainsi la probabilité de succès est des plus aléatoires alors que ce choix multiplie les risques et les nuisances, comme nous dans le prochain article.

	temps de doublement de la matière fissile des surrégénérateurs	relais assuré dans
— si la France a accès à 100 000 t d'uranium	40 ans	110 ans
	20 ans	66 ans
	15 ans	51 ans
	10 ans	37 ans
— à 200 000 t d'uranium	20 ans	52 ans
	15 ans	43 ans
	10 ans	35 ans
— à 300 000 t d'uranium	15 ans	41 ans
	10 ans	32 ans

les temps modernes

LES EDUCATEURS D'OLIVET CONTINUENT...

La lutte continue à l'école d'éducateurs d'Olivet près d'Orléans. Des négociations ont été engagées avec le CREAL, l'organisme gestionnaire. Les représentants de celui-ci ont accepté le principe de la réouverture de l'école, ils ont indiqué qu'il n'y aurait pas d'exclusion ni d'obstacle dressés à la poursuite de la formation des éducateurs. Par contre les plaintes sont maintenues.

L'école devrait être restructurée. Jeudi, le comité d'entreprise central du CREAL (Loiret) se réunit. La CFDT a avancé le principe d'une manifestation régionale à cette occasion, correspondant

...ET CEUX DES BUISSONNETS AUSSI !

Lecanuet et Veil n'en ont pas fini avec l'affaire du foyer des Buissonnets de Marseille. Mi-avril, le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale de Marseille avait refusé de recevoir les éducateurs licenciés, et malgré les nombreux télégrammes adressés à la DDASS par, entre autres, Gentis, Guattari, Deleuze... Le 30 avril, il a dû consentir à les recevoir. Il a révélé aux éducateurs la possibilité que soit ouvert à Marseille un foyer semblable aux Buissonnets, mais... sous responsabilité directe du ministère de la Justice ! Et nous, qu'allons nous devenir, ont rétorqué les éducateurs licenciés. Reclassez-vous dans les services « de milieu ouvert » a répondu cyniquement le directeur ; dans cette profession, il y a pas mal de « circulation » et encore de l'avenir ! Il a enfin déclaré qu'il avait vu Mme Veil et que celle-ci connaissait parfaitement le dossier des Buissonnets.

Qu'à cela ne tienne ! Les éducateurs en lutte ont décidé d'aller eux-mêmes mieux l'informer. Ils lui porteront en mai les 200 signatures demandant la réouverture des Buissonnets et la réembauche du personnel licencié. Ils tiendront à cette occasion une conférence de presse à Paris.

VIENT DE PARAITRE



Au sommaire :
— La continuité de Royer
— Ecologie quand tu nous tiens
— Théâtre, pauvre théâtre etc...

Actualités

LES 25 ANS DES CAHIERS

Du 5 au 11 mai, *Les cahiers du cinéma* programment et animent à l'« Artistic-Voltaire » une semaine de films inédits ou à revoir et de débats.

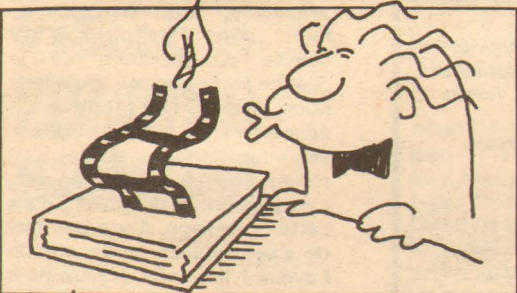
Les cahiers du cinéma veulent ainsi célébrer leur anniversaire ; ils ont en effet vingt cinq ans et une histoire, histoire non linéaire mais scandée, découpée, conflictuelle, volontairement impliquée aujourd'hui dans les luttes politiques.

La rédaction actuelle de la revue ne se veut pas la continuatrice des fondateurs : André Bazin, une équipe de jeunes cinéastes ambitieux qui avaient nom. Truffaut, Kast, Rivette... puis Godard. Les films que la revue présente aujourd'hui et dont elle veut débattre avec le public ne sont pas l'illustration des différentes « politiques », qui ont tout à tour été défendues sous le célèbre label.

Cependant elle se sent un peu héritière : héritière « d'une force de questionnement ». Il est vrai que *Les cahiers du cinéma* ont toujours eu pour ambition d'intervenir dans le cinéma, de parler des films (pas de tous !) pour les soutenir, de faire parler les films, de faire des films.

C'est d'une question que *Les cahiers du cinéma* se réclament, même si ceux qui la posent ont changé : « Faire une revue de cinéma, c'est faire quoi ? »

Au début, c'était simplement forcer à reconnaître le cinéma dans sa spécificité et son autonomie esthétique, affirmer que faire du cinéma, ce n'est pas faire de la littérature en images qui bougent, que les gens qui font du cinéma font des œuvres autres, que ce sont des auteurs de films. Contre le « cinéma de qualité » français, Hitchcock, Hawks, Ford, Rossellini, Bergman devinrent, dans les colonnes des *cahiers du cinéma*, des espèces de militants du cinéma. On leur fit dire beaucoup de choses qu'ils ne pensaient pas, mais au moins on sut voir leurs films... Godard faisait hurler les professeurs de lettres en écrivant : « le travelling est affaire de morale. »



Avec les cinéastes de la « nouvelle vague », la revue et la production du cinéma en France sont étroitement imbriquées. Il y a un travail commun sur le cinéma qui se fait autant dans les studios que dans les textes ; les films de Godard, surtout, sont des manifestes cinématographiques et critiques qui précèdent les formulations de plus en plus rigoureuses des nouveaux rédacteurs-théoriciens des *Cahiers du cinéma*. L'influence de ce travail sur les cinéastes marquants des années soixante, soixante cinq, est certaine ; *Les cahiers du cinéma* s'engagent dans la défense du « jeune cinéma » : Bertolucci et Bolognini, Rocha, Diegues et le cinéma novo brésilien, Lefebvre et les Québécois, Straub, etc... en y reconnaissant les traces de leur travail et surtout une façon pratique de poser les problèmes théoriques et esthétiques du cinéma politique (Rocha surtout).

Après mai 68 en France et l'explosion des luttes dans le monde, le cinéma politique est porteur des réflexions les plus avancées sur la pratique du film.

Voici donc *Les cahiers du cinéma* au présent avec des films qui marquent de diverses manières les avancées les plus significatives du cinéma, et des débats auxquels nous laissons le soin de présenter les orientations actuelles de la revue.

M. C.

Mercredi 5 mai

14.00 - *Karl May*, de Hans Jürgen Syberberg
17.00 - Programme non communiqué
19.00 - *The White Castle*, de Johan Van Den Keuken (Hollande) inédit
21.00 - *Ici et ailleurs*, produit par Marie Mieville et J.L. Godard

- *Enleintung (Shroenberg)*, de J.M.

Straub

- Film sur Baader

22.00 - Premier débat : présentation de la semaine, par les *cahiers du cinéma*
24.00 - *Au nom du père*, de Marco Bolognini

Artistic Voltaire 45, bis rue Richard Lenoir 75011 Paris, Tel : 700 19 15

« La dernière femme » de Marco Ferreri

LE TRISTE SORT DES MECS?

Pour nous balancer dans la gueule le desarroi des « mecs » en ces temps où les femmes cessent de se laisser prendre aux belles images de la « virilité », Ferreri n'y va pas par quatre chemins.



Son héros, ingénieur, bien installé dans la vie, fonceur, dragueur, n'est pas un intellectuel. Il ne pense pas, il met en acte, avec une brutalité à la limite du soutenable, tous les poncifs que secrète la société patriarcale pour fabriquer les « mâles ». On ne nous épargne rien : cou-

teaux, révolvers, canons, moto. Notre super mec a organisé toute son existence autour de sa Queue, instrument omniprésent et dérisoire de son pouvoir.

Sa queue, Gérard l'exhibe, la caresse, la fourre partout où il peut, chaque fois que l'occasion s'en présente. Les femmes, il les prend, il les dompte comme il chevauche sa moto, comme il se masturbe, en purs instruments de sa jouissance à lui. Jusqu'à son gosse, pour lequel il nourrit une passion désespérée et maladroite, qui est d'abord porteur d'une petite bite qu'il agace comme pour se rassurer. Quand il ne bande pas, il n'est plus rien.

Prisonnier de sa queue

Et puis, voilà que ça craque, parce que sa dernière conquête, kidnappée à la crèche, arrachée à un amant vieillissant et désabusé, ne marche pas. Elle résiste, non sans hésitations, sans souffrance, oscillant de l'un à l'autre jusqu'au jour où elle prend conscience de sa dépendance, où elle noue avec la femme de Gérard, « envolée » avec les féministes, ces « mal baisées » une relation de complicité tendre qui déroute Gérard, l'atteint de plein fouet. Elle reste malgré tout. Et cette femme, qui refuse tout ce qu'il a à lui offrir — un simulacre de mariage, le couple, la famille — remet profondément en question Gérard, dont l'univers s'effondre, sombre dans le dérisoire. Valérie a une issue, un recours, dans le mouvement des femmes, mais à Gérard, que reste-t-il ? Le viol, pour se la soumettre de force ? Les virées en moto, solitaire, l'air crispé et rageur ? La drague dans le centre commercial de Créteil ? Mais ça ne marche pas, ça ne marche plus. Et Gérard comprend, à sa manière, qu'il est prisonnier de sa queue, de ce qu'il croyait l'instrument de sa puissance.

Valérie ne veut plus être baisée. Il ne la baisera plus... Et le voilà martyrisé par les exigences de son sexe, d'autant que la voisine ne marche plus non plus. Alors que faire ? Il se la coupe, au couteau électrique, dans une dernière image insoutenable, où il reste hurlant comme une bête, son sexe sanglant dans les mains, face à Valérie muette, le gosse dans les bras...

Le mythe de la virilité

Jamais sans doute n'est-on allé aussi loin dans la dénonciation du mythe de la virilité, de la quête désespérée et dérisoire des hommes pour se rassurer sur leur pouvoir ; Gérard est un paumé, une victime, un produit de déterminismes qui lui échappent, et Ferreri réussit à nous le rendre attachant. Mais c'est bien là que le bât blesse : où veut-il en venir au juste ? A nous émouvoir sur le triste sort de ces pauvres mecs qu'on acculerait à la castration ? Bien sûr, les hommes sont conditionnés dès le berceau à la virilité, comme les fillettes à la docilité et à la soumission ; bien sûr, ils sont comme nous prisonniers de schémas sociaux ; bien sûr, leur toute puissance phallique est un leurre, qui fait que, lorsqu'il ne sont plus en érection, réelle ou fantasme, ils ne sont plus rien.

Mais faut-il que nous subissons, outre notre propre oppression, les contrecoups de la leur ? Faut-il que nous les prenions en charge, comme de grands gosses malheureux ? Faut-il que nous continuions à les rassurer contre la menace de la castration ? Ou n'y a-t-il pas moyen d'inventer autre chose ? Après ce film, on reste perplexe il y flotte comme une tentative de donner bonne conscience aux hommes en nous culpabilisant...

Denise Avenas

Une interview du cinéaste Ali Ghallem

PAS DE DISTRIBUTEURS POUR LES IMMIGRÉS



A l'heure où les matraqueurs de Ponia expulsent les travailleurs immigrés qui font la grève des loyers dans les foyers de la Sonacotra, ce sont les films sur l'immigration qui sont expulsés du circuit normal de distribution pour cause de « non rentabilité commerciale ». Bien que la grande majorité des films militants tombent sous le coup de cette censure économique, ce sont spécialement les films réalisés par les immigrés qui ces temps-ci en sont les plus victimes. Sydney Sokhona, réalisateur de *Nationalité immigrée* (film qui a obtenu le prix Georges Sadoul), s'est vu fermer toutes les portes de la distribution ; il a donc été obligé de s'en faire lui-même le distributeur et a trouvé comme exploitant Marin Karmitz, propriétaire des cinémas « 14 Juillet » à Paris.

Dans le cas de Sydney Sokhona, les distributeurs, puissances de l'ombre du monde cinématographique, pourraient avancer la piètre excuse du premier film. Mais comment expliqueront-ils alors le boycott de *L'autre France*, un film d'Ali Ghallem, qui attend depuis deux ans, dans ses boîtes, une hypothétique distribution ? Car Ali Ghallem était aussi le réalisateur, salué par nombre de critiques, de *Mektoub*. Cela ne l'a pas empêché de se heurter au barrage d'une censure sournoise, non avouée. Nous lui donnons ci-dessous la parole.

L'autre France est un film sur la prise de conscience d'un travailleur arabe, sur la solidarité entre les travailleurs immigrés et français, sur leur exploitation et la difficulté qu'ils rencontrent avec la police française.

Le film a été élaboré à partir d'une expérience vécue (j'ai travaillé pendant trois ans chez Renault, Citroën, Manpower, la CGE), à partir d'enquêtes d'où l'on a tiré un scénario, ensuite les dialogues ont été fait avec les travailleurs.

Dans ton film, on a l'impression que tu gommés le racisme quotidien. Crois-tu qu'en supprimant le racisme et les contradictions entre travailleurs français et immigrés, ton film favoriserait la prise de conscience de ces travailleurs ?

Dans la réalité, ce que tu dis est juste. Mais j'ai pensé que la chose la plus importante était de faire un film sur la prise de conscience sans entrer dans les problèmes de divergence entre les ouvriers français et immigrés. Il faut montrer que la violence vient d'en haut et non montrer le racisme quotidien qui est moins grave.

Sidney Sokhona dit que ce qui l'avait frappé chez la majorité des militants d'extrême gauche, c'est le refus de prendre en considération les contradictions inhérentes à l'immigration. Qu'en penses-tu ?

Ceci est complètement faux. Il n'y a

pas de division entre les immigrés, il n'y a pas d'exploitation proprement dite entre les immigrés eux-mêmes. Je trouve malhonnête de la part de certains militants de dire cela. En fait c'est le système qui a lancé ça. Je suis solidaire du PC, du PS et du PSU, car nous les immigrés avons besoin de toutes ces solidarités. Pour moi, il n'y a qu'une seule immigration, une seule classe ouvrière, une seule lutte.

Quels sont tes projets ?

J'ai l'intention de faire un film sur la condition de la femme maghrébine. Et avec des camarades nous voulons monter une compagnie de distribution qui se chargerait de diffuser les films du Tiers Monde.

Comment expliques-tu le fait que les distributeurs ne veulent pas de ton film ?

Quand il s'agit de parler de l'Amérique du Sud, du Tiers Monde en général, on rencontre moins de problèmes que lorsqu'on montre l'immigration qui met en cause directement la France. Alors là tout change, les distributeurs se défilent. Après sept ans d'activités dans le cinéma français, je suis totalement écoeuré par les cinéastes de la « nouvelle vague » qui se disent de gauche et ne font pas de films critiques vis-à-vis de la société française.

Entretien recueilli par Michel Young.

prise de parole



THEATRE ET METAPHYSIQUE

A propos de la bonne âme de *Se Tchouan* de Brecht par la Mama de New York et d'une critique dans *Rouge* ; un mariage ruiné d'avance (*Rouge* du 1^{er} mai).

Si l'on suit la critique de Razdac, il y aurait divorce entre le théâtre de Brecht profondément social et politique et le théâtre de la Mama et son animateur, Serban, « théâtre des interrogations métaphysiques et cosmiques ». Que l'on nous permette de renvoyer l'auteur à ses propos qui eux aussi s'appuient sur certaines dualités qui ne sont pas étrangères à la métaphysique.

Une mise en scène orthodoxe

Analyser Brecht mis en scène par Serban comme l'opposition de deux formes théâtrales, c'est laisser penser que le texte de Brecht trimbalerait à travers l'histoire sa propre mise en scène (sa forme) ; c'est définir le texte comme contenu, orthodoxe, de la pensée de Brecht à laquelle devrait se conformer la mise en scène : c'est laisser supposer qu'il y aurait une nécessaire transparence entre un « contenu profondément social et politique » et la mise en scène qui ne devrait être qu'un aménagement produisant la hiérarchisation de la place du texte, « poème sur la condition des hommes dans une société d'exploitation » engendrant une mise en scène qui compte parmi ses critères son effacement le plus complet ; sa valorisation n'ayant trait qu'au spectacle. Il y aurait dans le

texte de Brecht, réglée du dedans, une mise en scène orthodoxe, au mépris des conditions matérielles de production, de la situation politique : « Comment nous, travaillant aux USA pouvons-nous communiquer à notre public capitaliste des conclusions (changer le monde sur des bases communistes) aussi radicales » (Serban).

Il est dommage que Razdac n'ait pas compris, que le concept de « signe théâtral » qui ossature son discours (« c'est bien sûr, une pièce à saisir de l'intérieur (le contenu ?) alors que la Mama, l'a saisi de l'extérieur (la mise en scène ?) est le lieu de l'ébranlement dont Brecht, a été le tenant. Saisir une pièce de l'intérieur, à partir « des nuances, des mobiles, des besoins, des sentiments, des intérêts des hommes, en société », ne serait-ce pas retrouver, cette identification catharsique que Brecht a dénoncée ?

L'humanisme mystique

C'est pourquoi, on peut aujourd'hui, se permettre de considérer l'œuvre de Brecht « comme un terrain fertile pour la recherche théâtrale » (Serban). Reste à savoir sur quelles bases et, là, on ne peut être d'accord avec l'humanisme mystique du théâtre de la Mama. Néanmoins, ces « théories » peuvent intervenir de telle sorte, dans l'histoire du sujet : que signifie être humaniste mystique dans le contexte US actuel ? qu'elles peuvent produire, au niveau des pratiques artistiques, l'inverse, de ce que l'on aurait pu attendre en fonction de prévisions mécanistes. (Artaud en est un exemple).

M. Die et F. Spur
Lecteurs de Paris

Dans l'objectif

ANGERS

● Qu'on le répande partout (ce bruit tout à fait confirmé !) le groupe Mahjun sera Salle Saint-Louis à 21h 00.

CAEN

● A 19h 15, au cinéma Lux, on passera *Les noces* de Andrzej Wajda (réalisateur du récent film : *La terre de la grande promesse* qui a fait couler tant d'encre dans nos colonnes).
● Quant à la comédie de Caen elle donnera à 21 h 00 *Les bonnes*, de Jean Genet ; avec J.P. Dupuy, J.M. Frin et Viviane Jean. Deux employées de maison jouent le meurtre de leur maîtresse. « Sacrées ou non, ces bonnes sont des monstres, comme nous-mêmes quand nous rêvons ceci ou cela. Sans pouvoir dire au juste ce qu'est le théâtre, je sais ce que je

lui refuse d'être : la description de gestes quotidiens vus de l'extérieur : je vais au théâtre afin de me voir sur la scène tel que je ne saurais -ou n'oserais- me voir ou me rêver, et tel pourtant que je me sais être ». (J.Genet).

CHARLEVILLE-MEZIERES

● Au ciné-club du lézard rouge on finit de projeter le film de Harris et Sédouy, *Français si vous saviez*. Aujourd'hui : *Je vous ai compris*, à 20 h 30 au cinéma Artistique.

LYON

● A Lyon le cercle sur l'homosexualité se poursuit au « Cinématographe ». *Une chose très naturelle* : 14 h 45 et 20 h 00 ; *Miss O'Gynie et les hommes fleur* : 16 h 15 et 18 h 10.
● Mais notez surtout, pour ce

soir, que le film *L'enclos* d'Armand Gatti sera présenté à 21 h 40 au théâtre du huitième. La projection sera suivie d'un débat. L'univers concentrationnaire : des camps de concentration, Gatti ne nous montre que l'intérieur des baraquements, blocks et fours, mais surtout l'intérieur des hommes qui y vivaient...

MARSEILLE

● Après avoir donné plusieurs concerts en Espagne, le Cuarteto Cedron poursuit une tournée en France. Ce soir il est à Marseille.

METZ

● Au cinéma Pax (rue du 20ème corps américain), on passe toujours *Family life*.
● Très fort ! La comédie de Caen semble avoir le don d'ubiquité ! Elle jouera en effet une pièce dont nous avons parlé, il y a quelques semaines : *loin d'Hagondange* au théâtre du TPL - 10, rue des trinitaires - Tel : 75 39 29. Comment cette troupe peut-elle être en même temps à Caen ?

MONTPELLIER

● C'est à la salle St François que le théâtre de la rampe donnera une représentation du *Roman de Renart* à 15 h 00. (le théâtre de la rampe, troupe d'une dizaine de comédiens, constituée depuis environ cinq ans, n'est pas composée de professionnels ; tous bossent pas ailleurs ; ils ont joué pour des comités d'entreprise, dans des foyers d'inadaptés, sur des places... En solidarité aussi au Chili et aux travailleurs immigrés lors de mouvements).

NICE

● A Nice il y a deux MJC. Au cinéma « Actuel » (MJC Corbella) on passe jusqu'au 14 mai un film de Roman Polanski : *Cul-de-sac*.
● Quant à la MJC Magnan on y projette : *Attila 74*, de Michel Cacoyannis.

RENNES

● Un débat tout à fait intéressant à la maison de la culture de Rennes ce soir : « *Maïakovski : avant-garde culturelle et révolution* ». A ne pas manquer : salle de cinéma, 20 h 30, entrée libre (encore heureux sur ce sujet !).

SAINT-RAPHAEL

● Un événement de premier plan : Magnum s'y produit ce soir.

TOULOUSE

● Au centre socio-culturel du Mirail, dont nous avons récemment parlé -et pas en bien !- on projetera un film du réalisateur tchécoslovaque, Vojtech Jasný : *Un jour, un chat* ; à 14 h 00 et 16 h 00.
● Le cratère lui, organise la projection de *Les camarades* de Mario Monicelli à 18 h 00, 20 h 15 et 22 h 30 - 95, gde rue St-Michel.
● Enfin au ciné-club Enac (complexe aérospatial de Lescop), un film de R. Bresson, *Au hasard Balthazar* : fermez les yeux et ouvrez vos oreilles, le son est tout-puissant ! - 20 h 45.

BANLIEUE AUBERVILLIERS

● Dans le cadre des trois semaines « L'écran fantastique » : deux films ce soir au studio (théâtre de la Commune) *Le jardin des délices*, de Carlos Saura ; et *La bête*, de Walerian Borowczyk.

PARIS THEATRE

● Le centre national de création contemporaine vous propose, au théâtre le Palace : *Tiens le coup jusqu'à la retraite*, Léon. Une pièce de Georges Michel, mise en scène par Régis Santon. Tous les soirs à 21 h. Dans la grande salle.
● Parce que dans la petite (salle) on y joue *Les paravents* de Jean Genet (théâtre école du Miroir — compagnie Daniel Mesguich). Tous les jours à 19 h (sauf le lundi), mat. dimanche à 15 h.

billet TF1

UN COUP DE FOLIE ?

A priori cela part d'un bon sentiment Il y a les urgences médicales, accidents de la circulation, crises cardiaques : pourquoi n'y aurait-il pas des « urgences psychiatriques » ?

D'abord on voit mal à qui un tel service pourrait convenir : ceux qui sont dans les hôpitaux psychiatriques n'en ont pas besoin (ils ont tout sur place). Reste alors le citoyen banal se transformant soudain en fou dangereux un couteau de boucher à la main et courant dans les rues.

Pas du tout : les gens concernés par « cette psychiatrie » d'intervention sont souvent des femmes victimes de crises de nerfs, des « forcenés » dont le comportement social rentre en contradiction avec « la loi de la cité »... le rôle du psychiatre est de les apaiser, de les calmer en attendant une éventuelle prise en charge psychiatrique (traitement, internement temporaire...)

Anodin, ? non, inquiétant. D'abord, le service d'urgence a sa place à l'hôpital, ici l'hôtel Dieu. Ce qui revient à identifier la « maladie mentale » à la maladie psychique, à occulter le caractère social de la folie en rétablissant la filière hôpital-maladie-asile : puisque le « malade mental » est d'abord pris en charge par l'hôpital, il faut bien que son mal trouve son origine dans le corps...

Mais le plus inquiétant est peut-être ce que montre, innocemment cette émission : la « psychiatisation » de tout comportement social dissident. Cette psychiatisation touche les plus vulnérables : femmes, vieux, immigrés, ouvriers, etc...

D'une certaine manière, comme la psychiatrie de secteur qui vise à tisser une toile d'araignée « préventive », le service « d'urgence psychiatrique » de l'Hôtel-dieu reflète la volonté de dédramatiser la folie, en quelque sorte de la banaliser. Aujourd'hui on exclue plus systématiquement la folie ; c'est au contraire l'institution psychiatrique elle-même qui s'empare de la vie quotidienne.

télévision

TF 1

20.00 **Journal**
20.30 **La machine**, une émission de la télévision belge réalisée par Pierre Manuel. Les aventures de deux hommes dans une société telle que nous la promettons nos distingués technocrates. Un avant-goût de 1974...
22.00 **Médicale : l'urgence psychiatrique**. L'émission de Pierre Desgraupes est consacrée à l'Hôtel-Dieu, un des plus grands hôpitaux de Paris et à son service « d'urgence psychiatrique » (Voir ce soir sur TF 1)

A 2

20.00 **Journal**
21.15 **Foot-ball : Anderlecht-West Ham** Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

FR 3

19.40 **Tribune libre : Lutte ouvrière** Avec Arlette Laguiller.
20.30 **Hier, Aujourd'hui, Demain**. Un film de Vittorio de Sica (1963), avec Sophia Loren et Mastroianni. Dans la lignée des comédies italiennes des années soixantes...

Théâtre Le palace. 3 cité Bergère. 75009 Paris. Tel : 246 10 87
● Un rappel enfin : *La passion du général Franco* est présentée jusqu'au 9 mai aux Entrepôts Ney-Calberson. 3 bd Ney. 75008 Paris.

DANSE

● Deux programmes de danse contemporaine au théâtre de la plaine : chorégraphies de Christine, Gérard Sylvain, Richard Lorna, Sinclair et Lauri, Macklin Alejandro, Witzman-Anaya. 13 rue du Général Guillaumat. 75015 Paris. Renseignements et réservations : tel 250 15 65 ou 842 32 25.

CHANTS DEBATS

● Le « Grup del Catalan exiliat a Paris » organise une soirée sur la défense et l'illustration de la culture catalane catalane, à 20 h et jusqu'à minuit. Film, chants, débat. MJC Bretonne : 26 rue Charles Fourier 75013 Paris.

CAFE-THEATRE

● Le programme vient de changer au café d'Edgar. Dans la salle 1 à 20 h 45 : Cha cha cha oink, par le groupe argentin « Ja » ; 22 h 45 « Offen Bach » ; dans la salle 2 à 20 h 30 : d'homme à homme » et à 22 h 15 : « Frissons sur le secteur ».

ORLEANS : LES ENFANTS ET LE POUVOIR

Tout au long du mois de mai se déroulera à Orléans le festival du spectacle pour l'enfance et la jeunesse, avec la participation du théâtre municipal et la MJC St-Marceau. Initiative trop rare pour ne pas être mise en lumière. Troupes, théâtre d'ombre, mimes, marionnettes se succéderont au Carré Saint-Vincent (centre d'animation culturelle d'Orléans et du Loiret). Malgré une omniprésence des groupes français, notez que seront présents des marionnettes tchèques, des animateurs d'ombre javanais. Quelques films et débats ficelleront le tout.

Aujourd'hui, à 15 H un film, *Les voleurs de lune* de Jean Batony ; deux jumeaux décident un jour d'aller voler la lune qu'ils croyaient d'or.

Une animation-confrontation aussi, à la même heure : des comédiens lisent des textes de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Une découverte d'auteurs, d'histoires nouvelles.

Une pièce enfin, jeudi matin à 10 H (pour les 8 à 13 ans environ), *Mathias et la tempête* que présente le Théâtre des jeunes années. « Fiction dynamique et joyeuse, récit humoristique, plein de fantaisie et de poésie, cette nouvelle pièce de Maurice Yendt essaie de dialoguer avec les jeunes spectateurs à partir de cette hypothèse : si un jour, quelque part, des enfants avaient tous les pouvoirs... »

Mathias et la tempête est le salut théâtral chaleureux du Théâtre des jeunes années au jeune public, salut royal et alerte en forme d'utopie du possible... » (Michel Dieuaide).

Carré Saint-Vincent. Tel : 87 90 87



Dernière journée du procès de Pierre Goldman à Amiens

L'ACCUSATION..... AU BANC DES ACCUSEES

Peut-on demander une réclusion criminelle à perpétuité sous prétexte que l'accusé que l'on croit coupable a une conception du monde différente de celle de l'accusateur et de celle des jurés ? L'avocat général, Jacques Basse, l'a pensé et l'a dit mardi matin, au terme de deux heures et demi de réquisitoire contre Pierre Goldman, lorsque se disant assuré de sa culpabilité, il a poursuivi, s'adressant aux jurés : « Sa dangerosité ? Je n'en sais rien. Actuellement, il est stabilisé, mais que se passera-t-il à la sortie (de prison) ? Se reclasse ? Comment ? Sa conception du monde est tellement différente des vôtres, des miennes... Pierre Goldman a tué, mais peut être que Pierre Goldman n'est pas un tueur. Aussi, je me contenterais (sic) d'une réclusion criminelle à perpétuité ».

Cette péroraison particulièrement scandaleuse dans les termes comme dans le fond, n'était que le fidèle

reflet d'un réquisitoire bourré de poncifs, suintant, même sous des formes parfois souriantes, la méfiance de l'étranger mal intégré à la communauté nationale. Passe encore que l'avocat général torde les faits afin de mieux masquer ses lacunes et ses ignorances, passe encore qu'il en taise d'autres pour ne pas souligner d'évidentes contradictions. C'est le jeu judiciaire qu'il appartiendra à la défense de redresser. Mais qu'il batisse ses réquisitions en faisant appel aux préjugés inconscients des jurés, ce qui est inacceptable.

Pierre Goldman, c'est connu, a eu une enfance difficile, et souligne l'avocat général : « l'enseignement qui lui est donné ne lui convient pas. Il n'aime ni Racine, ni Corneille, rejette notre culture française ». N'est ce pas la preuve qu'un tel individu est marqué ? Et fou de surcroît ? D'ailleurs n'a-t-il pas fréquenté longuement Cours-Chervy présenté pour la circonstance comme une clinique psychiatrique ? Par contre, en prison, Pierre Goldman a connu une « nette amélioration ». Il y a fait des « études remarquables », et s'y est reconcilié avec « notre culture traditionnelle ». Comment pourrait on résister à l'envie de l'y envoyer ?

Il ne faudra pas attendre de l'avocat général une argumentation plus

élevée. Les faits ? Il s'en bat l'œil. Reconnaissons lui pourtant le mérite d'une certaine franchise. N'a-t-il pas, au début de son réquisitoire, vitupéré une « justice de caste » que les amis de Pierre Goldman voudraient instaurer au profit de « notre justice de classe qui a au moins le mérite de ne pas être équivoque » ?

Avec Me Kiejman qui commença sa plaidoirie à 14 h 30, on allait revenir de plein pied dans la rigueur. Sa plaidoirie était la plus propre sans doute à servir la défense de Pierre.

Evoquant d'entrée l'affaire du courrier de Lyon (cette affaire qui sous l'Empire envoya à l'échafaud un innocent réhabilité plus tard à titre posthume) Me Kiejman attaqua son plaidoyer en demandant l'acquittement de Pierre Goldman, estimant que la cour de cassation, par sa décision, avait voulu souligner que dans l'affaire toute la vérité n'avait pas réussi à se manifester.

« Nous faisons à Pierre Goldman un procès du 19^e siècle, alors qu'il est un homme de la seconde moitié du 20^e siècle » déclara Me Kiejman, avant de démonter partie par partie, tous les éléments qui à première vue semblaient confondre l'accusé. Il

devait alors rappeler que s'il n'avait alors jamais amorcé la thèse de la machination policière, il pensait qu'il existait une machine policière et une machine judiciaire qui s'étaient toutes deux conjuguées pour confondre Goldman.

C'est à la démonstration de ces deux mécanismes que l'avocat consacra l'essentiel de son exposé, dénonçant ce qu'il pouvait — de bonne foi — introduire comme erreur chez les policiers persuadés de la culpabilité de leur suspect et ne disposant pas des preuves matérielles de l'aveu.

Laissant à Me Pollack le soin de développer l'in vraisemblance et les contradictions des témoignages, Me Kiejman poursuivait dans la description du mécanisme policier : « faute de preuve matérielle on en est venu à essayer de faire passer les faits par le chas étroit de la plausibilité ». Puis l'avocat décrivit ce que cette démarche pouvait avoir de dangereux parce qu'idéologiquement surdéterminée. A ce moment là la partie civile et l'accusation étaient au banc des accusés, devant des jurés à qui l'on demandait non pas de juger Pierre Goldman sur ce qu'il avait pu être, mais sur ce qu'il avait fait et sur les éléments qu'on apportait pour le prouver.



AGRET — LAPEYRIE : LIBERTE !

Le 4 novembre, la Cour d'Appel de Paris, recevant les appels de Jean Lapeyrie et du ministère public, concluait dans le style inimitable et bouffon propre à la justice de classe : « *Infirmité le jugement entrepris dit n'y avoir pas lieu en l'état à l'exécution partielle de la peine d'emprisonnement avec sursis assorti de la mise à l'épreuve prononcée contre Lapeyrie Jean* ». Autrement dit : pas de révocation du sursis.

Or, Jean Lapeyrie est incarcéré, depuis une semaine, à la suite d'une visite de routine à son juge d'application des peines. Il passera, vendredi, devant un tribunal qui jugera, une fois de plus, si son sursis a lieu d'être révoqué. La justice n'accorde d'importance à ses propres décisions que lorsque cela l'arrange. Et la justice a une dent contre Lapeyrie. Elle n'aime pas les militants qui la remettent en question. Surtout, quand ces militants sont d'anciens détenus.

Une lettre de Jean Lapeyrie

C'est le vendredi 7 mai à 15 heures, à la 18^e chambre du Tribunal correctionnel de Nanterre que se déroulera la troisième manche d'un match qui m'oppose depuis près de 2 ans au Tribunal de Nanterre.

Ce tribunal a tout essayé pour me mettre en prison :

- En avril 1975, il me condamne à 3 mois de prison pour un vol de 140 francs, afin de révoquer automatiquement mon sursis.

- en mai 1975, il demande la révocation par le Procureur Martin.

Maintenant, il demande la révocation par le juge d'application des peines.

La Cour d'Appel de Paris a cassé les deux premières décisions. Mais à Nanterre on n'a pas peur du ridicule : l'esprit revanchard est roi.

Le procès se tiendra, hélas, à huis clos. Mais soyez assurés que je me défendrai avec toutes mes forces et que je ne ménagerai pas la justice, encore plus pourrie à Nanterre qu'ailleurs.

Ces messieurs qui s'acharnent sur moi au nom de la réinsertion sociale, par pure vengeance, doivent regretter de ne pas pouvoir me mettre en prison à vie. J'ai écrit au Juge, au Procureur, et au Juge d'application des peines pour bien les mettre en face de leurs responsabilités et de leur hypocrisie. A chacun j'ai demandé de répondre aux questions suivantes :

1. A Qui suis-je nuisible ?
2. Qui défend-on en me mettant en prison ?

La réponse à ces deux questions sera intéressante. Elle expliquera les intérêts suivis par les juges.

Une motion de soutien

Roland Agret poursuit la grève de la faim qu'il mène depuis plus d'un mois et demi dans l'attente de la réunion enfin proche de la commission de révision. Dans le même temps, la même justice si lente et inhumaine pour Roland Agret arrête Jean Lapeyrie (...) condamné antérieurement avec sursis.

Les organisations ouvrières ainsi que l'opinion publique

savent maintenant qui est à l'origine de cette lutte, devenue affaire d'Etat, en faveur de Roland Agret : c'est le Comité d'Action des Prisonniers, avec Jean Lapeyrie.

La CFDT réclame que cesse ce chantage et cette intimidation bien dignes de la justice de classe.

- Liberté pour Roland Agret
- Liberté pour Jean Lapeyrie

Section CFDT-BNP
Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT

A découper et à renvoyer au journal « Rouge », 2, rue R. Lenoir, 93 100 MONTREUIL (Service Abonnements)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : RUE..... N°....

VILLE..... CODE POSTAL.....

TARIF (encadrer la mention utile)

NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN 300 F	200 F	500 F
6 MOIS 150 F	100 F	250 F
3 MOIS 80 F		130 F

Chèques à l'adresse de D. Bensaid, SANS AUCUNE AUTRE MENTION. (Pour les pls fermés, écrire au journal).

Facultés

Le 3^{ème} souffle étudiant

● La coordination nationale étudiante se tient à la faculté des Lettres de Lyon-Bron, aujourd'hui et demain. Les délégués seront logés. La vérification des mandats commence ce matin, sur la base de 5 délégués par universités en grève, un délégué par UER à concurrence de cinq, trois délégués par IUT en grève, deux observateurs par fac en lutte. Pour se rendre au lieu de la coordination, prendre le bus 39 à partir de la gare, c'est direct !

● Paris : grève reconduite par des AG parmi les plus massives de toute la mobilisation, à Nanterre, Villetaneuse, Tolbiac, et dans la plupart des facs parisiennes, y compris Dauphine, fermée la semaine dernière. A Clignancourt, l'administration fait dans l'illégalité : une centaine de vigiles contrôlent l'entrée et l'interdisent à des étudiants qui, bien que possédant leur carte du centre, sont inscrits sur une « liste noire ». Arts et Métiers : journée portes ouvertes aujourd'hui avec films, débats et balce soit. Vincennes : une AG des enseignants a revoté la grève jusqu'au 10 mai.

● Strasbourg : grève reconduite UER par UER en Lettres et aussi en psycho et journalisme. Reprise en Sciences Eco et maths. ● Toulon : grève revotée au deux tiers, moins majoritaire qu'auparavant. Nancy : grève majoritaire en Lettres et Sciences et à 50 % en Droit-Sciences Eco. Marseille : grève revotée massivement à St Charles. Grenoble : la grève continue partout sauf en Droit. Attaque du local étudiant de la LCR par une cinquantaine de nervis se réclamant du SAC, du GUD et de l'UNI, avec des grenades offensives. Lille : grève partout sauf en médecine, avec AG très massive en sciences, et plus faible en Droit et en Lettres. Montpellier : grève votée partout, avec une plus grande participation aux AG. Caen : Droit a repris, ça continue ailleurs. Angers : Droit et Lettres ont repris, ça continue en Sciences majoritairement. Nice : reconduction de la grève en Sciences, Droit et Sciences Eco. Orléans : Lettres et Droit en grève, reprise en sciences éco. Lyon : grève reconduite partout, et la plupart du temps très massivement. Occupation de Lyon 2 pour y imposer le tenue de la coordination nationale. Besançon : reconduction de la grève aux deux tiers. Rennes : grève reconduite par des AG assez massives. Toulouse Le Mirail : le conseil d'Université a proposé un vote à bulletins secrets par sections. Une AG centrale rassemblant 1500 étudiants a affirmé qu'elle seule pouvait voter la grève et l'a fait. Trois quart des sections ont refusé le vote par section.

POUR QUE ROUGE VIVE

ANCIEN TOTAL 99727,60

Groupe taupé Rouge	
PRFTS Rouen	100,00
T. N. Gardanne	200,00
M. G. Marseille	300,00
M. C. Marseille	250,00
Un militant CGT	
sous l'uniforme	50,00
Artisanpeintre Perpignan	200,00
C. T. de T. Paris	200,00
A. L. Nice	100,00
J. S. Paris	20,00
V.A.M. Les Ormes	100,00
C. J.C. Sens	100,00
Ernesto	100,00
Une nouvelle convaincue	35,00
S. M. Toulouse	150,00
Militant LD	10,00

NOUVEAU TOTAL 101542,60